

CONSEIL PROVINCIAL

Réunion publique du 26 mars 2012

Présidence de Mme Myriam ABAD-PERICK.

MM. Jean-Luc GABRIEL et Georges FANIEL siègent au bureau en qualité de Secrétaires.

La séance est ouverte à 15h10.

Il est constaté par la liste des présences que 77 membres assistent à la séance.

Présents :

Mme Myriam ABAD-PERICK (PS), Mme Isabelle ALBERT (PS), Mme Chantal BAJOMEE (PS), M. Denis BARTH (CSP), M. Joseph BARTH (SP), M. Jean-Paul BASTIN (CDH), M. Jean-Marie BECKERS (ECOLO), Mme Marie Claire BINET (CDH), Mme Lydia BLAISE (ECOLO), M. Jean-François BOURLET (MR), M. Jean-Marc BRABANTS (PS), Mme Andrée BUDINGER (PS), Mme Valérie BURLET (CDH), M. Léon CAMPSTEIN (PS), Mme Ann CHEVALIER (MR), M. Alain DEFAYS (CDH), Mme Nicole DEFLANDRE (ECOLO), M. Antoine DEL DUCA (ECOLO), M. Maurice DEMOLIN (PS), M. André DENIS (MR), M. Abel DESMIT (PS), M. Dominique DRION (CDH), M. Jean-Marie DUBOIS (PS), M. Georges FANIEL (PS), M. Miguel FERNANDEZ (PS), M. Yoann FREDERIC (PS), Mme Katty FIRQUET (MR), Mme Anne-Catherine FLAGOTHIER (MR), M. Marc FOCCROULLE (PS), Mme Isabelle FRESON (MR), M. Jean-Luc GABRIEL (MR), Mme Chantal GARROY-GALERE (MR), M. Gérard GEORGES (PS), M. André GERARD (ECOLO), M. André GILLES (PS), M. Jean-Marie GILLON (ECOLO), M. Marc GOESSENS (CDH), M. Roger HUPPERMANS (ECOLO), M. Jean-Claude JADOT (MR), Mme Valérie JADOT (PS), Mme Marie-Astrid KEVERS (MR), M. Claude KLENKENBERG (PS), M. Christophe LACROIX (PS), Mme Monique LAMBINON (CDH), Mme Yolande LAMBRIX (PS), Mme Denise LAURENT (PS), M. Michel LEMMENS (PS), M. Balduin LUX (PFF-MR), Mme Valérie LUX (MR), Mme Sabine MAQUET (PS), Mme Anne MARENNE-LOISEAU (CDH), Mme Caroline MARGREVE (PFF-MR), M. Bernard MARLIER (PS), Mme Anne-Catherine MARTIN (ECOLO), Mme Murielle MAUER (ECOLO), M. Julien MESTREZ (PS), Mme Josette MICHAUX (PS), M. Pierre MOSON (MR), Mme Marie-Noëlle MOTTARD (MR), M. Paul-Emile MOTTARD (PS), Mme Françoise MOUREAU (MR), Mme Sabine NANDRIN (MR), M. Jean-Luc NIX (MR), Mme Anne-Marie PERIN (PS), M. Georges PIRE (MR), M. Laurent POUSSART (INDEPENDANT), Mme Francine REMACLE (MR), Mme Betty ROY (MR), Mme Jacqueline RUET (PS), Mme Victoria SEPULVEDA (ECOLO), M. Roger SOBRY (MR), M. José SPITS (CDH), M. André STEIN (MR), M. Jean STREEL (CDH), M. Franck THEUNYNCK (ECOLO), Mme Janine WATHELET-FLAMAND (CDH), M. Marc YERNA (PS).

M. René GOREUX, Greffier provincial a.i., assiste à la séance.

Excusés :

Mme Denise BARCHY (PS), Mme Rim BEN ACHOUR (PS), Mme Fabienne CHRISTIANE (CDH), M. Fabian CULOT (MR), M. Serge ERNST (CDH), Mme Mélanie GOFFIN (CDH), M. Vincent MIGNOLET (PS).

I ORDRE DU JOUR DE LA SESSION DE MARS 2012 **(du 26 au 29 mars inclus)**

Séance publique.

1. Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 16 février 2012.
2. Eloge Funèbre de Monsieur Joseph BONMARIAGE, ancien Conseiller provincial.
3. Eloge Funèbre de Monsieur Jean DAVID, ancien Conseiller provincial.
4. Question d'actualité d'un membre du Conseil provincial sur le tunnel de Dalhem (4607), propriété de la Province de Liège.
(document 11-12/A10)

Reporté au mardi 27 mars

Question d'actualité d'un membre du Conseil provincial relative au RFC Liège-Athlétisme et notre Province de Liège.

(document 11-12/A11)

Reporté au mardi 27 mars

5. Désignation d'un receveur spécial des recettes à l'IPES Seraing-Ougrée.
(document 11-12/125) – 7^{ème} Commission (Finances et Services provinciaux)

Point complémentaire n° 3.

Désignation d'un receveur spécial des recettes aux centres PSE.

(document 11-12/135) – 7^{ème} Commission (Finances et Services provinciaux)

6. Budget provincial 2012 – 1^{ère} série de modifications.
(document 11-12/126) – 7^{ème} Commission (Finances et Services provinciaux)
7. Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2012 – 2^{ème} série.
(document 11-12/127) – 7^{ème} Commission (Finances et Services provinciaux)
8. Prise de connaissance de l'application des dispositions de l'article 10 de l'Arrêté royal du 2 juin 1999 portant règlement de la comptabilité provinciale – Budget provincial 2011.
(document 11-12/128) – 7^{ème} Commission (Finances et Services provinciaux)
9. Perspective d'aliénation d'une parcelle de terrain sise à La Reid à la société ORES en vue d'y implanter une cabine électrique.
(document 11-12/129) – 8^{ème} Commission (Travaux)
10. Services provinciaux : Prise de connaissance trimestrielle des travaux relevant du budget extraordinaire adjugés à un montant inférieur à 67.000,00 EUR hors TVA.
(document 11-12/130) – 8^{ème} Commission (Travaux)

Point complémentaire n° 1.

Centre Hospitalier Régional de la Citadelle – Modifications statutaires – Assemblée générale extraordinaire du 20 avril 2012.

(document 11-12/133) – 1^{ère} Commission (Affaires économiques et Intercommunales)

Point complémentaire n° 2.

Mise en non-valeurs de créances dues à la Médiathèque du Service des Affaires culturelles.

(document 11-12/134) – 7^{ème} Commission (Finances et Services provinciaux)

Point complémentaire n° 4.

Perspective de mise en vente de biens immeubles sis dans le secteur de Liège – Principe de l'aliénation, modalités de la vente et désaffectation des biens concernés.

(document 11-12/136) – 8^{ème} Commission (Travaux)

Point complémentaire n° 5.

Services provinciaux : Marché de travaux – Mode de passation et conditions de marché pour les travaux de réfection de la cour haute du C.R.T. d'Abée-Scry pour la formation de caristes.

(document 11-12/137) – 8^{ème} Commission (Travaux)

Point complémentaire n° 7.

Question écrite d'un membre du Conseil provincial relative aux Maisons médicales de Garde en Province de Liège.

(document 11-12/139)

Reporté au mardi 27 mars

Point complémentaire n° 8.

Communication du Collège provincial relative au bilan de fin de législature 2006-2012.

(document 11-12/140)

Reporté au jeudi 29 mars

11. Rapport d'activités 2011 relatif au secteur « Le Département des Systèmes d'Information ».

(document 11-12/RA/11) – Bureau du Conseil

12. Rapport d'activités 2011 relatif au secteur « Les Grands Evénements ».

(document 11-12/RA/13) – Bureau du Conseil

13. Rapport d'activités 2011 relatif au secteur « La Communication, le Protocole et les Relations extérieures ».

(document 11-12/RA/14) – Bureau du Conseil

14. Rapport d'activités 2011 relatif à « Euregio-Interreg ».

(document 11-12/RA/16) – Bureau du Conseil

15. Rapport d'activités 2011 relatif au secteur « L'Agriculture ».

(document 11-12/RA/01) – 2^{ème} Commission (Agriculture)

16. Rapport d'activités 2011 relatif au secteur « La Culture ».

(document 11-12/RA/02) – 3^{ème} Commission (Culture)

17. Rapport d'activités 2011 relatif au secteur « L'Education physique et les Sports ».

(document 11-12/RA/03) – 4^{ème} Commission (Education physique, Sports et Jeunesse)

18. Rapport d'activités 2011 relatif au secteur « La Jeunesse ».

(document 11-12/RA/04) – 4^{ème} Commission (Education physique, Sports et Jeunesse)

19. Rapport d'activités 2011 relatif au secteur « La Famille, l'Enfance, les Affaires sociales et les Prêts d'Etudes ».

(document 11-12/RA/05) – 5^{ème} Commission (Famille et Enfance, Logement et Affaires sociales)

20. Rapport d'activités 2011 relatif au secteur « Le Logement ».
(document 11-12/RA/06) – 5^{ème} Commission (Famille et Enfance, Logement et Affaires sociales)
21. Rapport d'activités 2011 relatif aux CPMS et PSE.
(document 11-12/RA/08) - Réunion conjointe des 6^{ème} Commission (Enseignement et Formation) et 9^{ème} Commission (Santé publique et Environnement et Qualité de la Vie)
22. Rapport d'activités 2011 relatif au secteur « L'Enseignement ».
(document 11-12/RA/07) – 6^{ème} Commission (Enseignement et Formation)
23. Rapport d'activités 2011 relatif au secteur « La Formation, les Centres PMS et PSE ».
(document 11-12/RA/08) – 6^{ème} Commission (Enseignement et Formation)
24. Rapport d'activités 2011 relatif au « Service de gestion des ressources humaines ».
(document 11-12/RA/15) – 7^{ème} Commission (Finances et Services provinciaux)
25. Rapport d'activités 2011 relatif aux « Sanctions administratives communales ».
(document 11-12/RA/17) – 7^{ème} Commission (Finances et Services provinciaux)
26. Rapport d'activités 2011 relatif à la « Cellule Management et Organisation ».
(document 11-12/RA/18) – 7^{ème} Commission (Finances et Services provinciaux)
27. Rapport d'activités 2011 relatif au secteur « Infrastructures et Environnement ».
(document 11-12/RA/09) – 8^{ème} Commission (Travaux)
28. Rapport d'activités 2011 relatif au secteur « La Santé publique et la Qualité de la Vie ».
(document 11-12/RA/10) – 9^{ème} Commission (Santé publique et Environnement et Qualité de la Vie)
29. Rapport d'activités 2011 relatif au secteur « Le Tourisme ».
(document 11-12/RA/12) – 10^{ème} Commission (Tourisme)
30. Question écrite d'un membre du Conseil provincial relative à la Commémoration du 100^{ème} anniversaire du début de la guerre 14-18.
(document 11-12/131)
31. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 février 2012.

Séance à huis clos

32. Nomination à titre définitif d'un Directeur dans l'emploi définitivement vacant à l'Ecole polytechnique de Herstal.
(document 11-12/132) – 6^{ème} Commission (Enseignement et Formation)

Point complémentaire n° 6.

- Désignation d'un(e) Directeur(trice)-stagiaire à l'Institut provincial d'Enseignement secondaire spécialisé de Micheroux.
(document 11-12/138) – 6^{ème} Commission (Enseignement et Formation)

II LECTURE DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 16 FEVRIER 2012

M. Jean-Luc GABRIEL, Premier Secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la réunion du 16 février 2012.

III ELOGES FUNEBRES

La Présidente prononce les éloges funèbres de MM. Joseph BONMARIAGE et Jean DAVID, anciens Conseillers provinciaux.

L'Assemblée observe une minute de silence en leur mémoire ainsi qu'à la mémoire des victimes du tragique accident de car de Sierre qui a fait 28 victimes, dont 22 enfants, le 13 mars 2012.

IV COMMUNICATION DE MME LA PRESIDENTE

Mme la Présidente informe l'Assemblée que se trouvent sur les bancs :

- un ordre du jour actualisé ;
- un erratum au rapport d'activités relatif à la Santé publique et la Qualité de Vie ;
- le nouvel addendum.

Elle précise, par ailleurs, que la Communication du Collège quant au bilan de fin de législature aura lieu le jeudi 29 mars.

V QUESTIONS D'ACTUALITE

QUESTION D'ACTUALITE D'UN MEMBRE DU CONSEIL PROVINCIAL SUR LE TUNNEL DE DALHEM (4607), PROPRIÉTÉ DE LA PROVINCE DE LIEGE (DOCUMENT 11-12/A10)

QUESTION D'ACTUALITE D'UN MEMBRE DU CONSEIL PROVINCIAL RELATIVE AU R.F.C. LIÈGE – ATHLÉTISME ET NOTRE PROVINCE DE LIEGE (DOCUMENT 11-12/A11)

La Présidente informe les membres de l'Assemblée que les réponses du Collège provincial aux deux questions d'actualité interviendront le lendemain (mardi 27 mars).

VI DISCUSSION ET/OU VOTE DES CONCLUSIONS DES RAPPORTS SOUMIS À L'ASSEMBLÉE PROVINCIALE

DÉSIGNATION D'UN RECEVEUR SPÉCIAL DES RECETTES À L'IPES SERAING-OUGRÉE (DOCUMENT 11-12/125)

DÉSIGNATION D'UN RECEVEUR SPÉCIAL DES RECETTES AUX CENTRES PSE (DOCUMENT 11-12/135)

Ces deux points ont été regroupés à la demande des membres de la 7ème Commission.

Mme Lydia BLAISE, Conseillère provinciale, fait rapport sur ces deux points au nom de la 7^{ème} Commission, laquelle invite l'Assemblée à adopter le projet de résolution par 8 voix POUR et 3 ABSTENTIONS.

La Présidente ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, la Présidente clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions du rapport sont approuvées.

Votent POUR : le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, M. POUSSART.

S'ABSTIENT : le groupe ECOLO.

En conséquence, le Conseil provincial adopte les deux résolutions suivantes :

Document 11-12/125

RESOLUTION

Le Conseil Provincial de Liège,

Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale ;

Considérant le remplacement de Madame Yvette VANDERBEEKEN dans ses fonctions en raison de son absence prolongée, il s'avère nécessaire de procéder au changement du receveur spécial responsable de ces recettes ;

Vu la proposition du Receveur provincial de désigner, à partir du 1^{er} mars 2012, Madame Véronique USEZ, en qualité de Receveur spécial des recettes à l'IPES Seraing-Ougrée;

Vu la résolution du 27 avril 1970, approuvée par Arrêté Royal du 27 août 1970, stipulant que, sauf décision contraire expresse, les agents provinciaux, pour le surplus établis receveurs ou commis à la garde, à la conservation ou à l'emploi des matières ou du matériel appartenant à la Province, sont dispensés de déposer un cautionnement pour garantir leur gestion ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

Sur le rapport du Collège provincial ;

ARRETE :

Article 1er. – A dater du **1^{er} mars 2012**, Madame **Véronique USEZ**, est instituée en qualité de **receveur spécial des recettes** à l'IPES Seraing-Ougrée ;

Article 2. – La présente résolution sera notifiée, sous pli ordinaire, à l'intéressée, pour lui servir de titre, à la Direction Générale de l'enseignement, à la S.A. Dexia Banque et à la Cour des Comptes pour information et disposition.

En séance à Liège, le mars 2012.

Par le Conseil,

Le Greffier provincial a.i.,

La Présidente,

René GOREUX

Myriam ABAD-PERICK
Document 11-12/135

RESOLUTION

Le Conseil Provincial de Liège,

Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale ;

Vu la réorganisation de l'Institut Malvoz et le transfert de compétence des centres PSE vers la formation au 1^{er} janvier 2012, la Direction de l'établissement demande la création d'un nouveau compte de recettes aux centres PSE;

Vu la proposition du Receveur provincial de désigner, à partir du 1^{er} avril 2012, Monsieur Julien THONNARD, en qualité de Receveur spécial des recettes aux centres PSE ;

Vu la résolution du 27 avril 1970, approuvée par Arrêté Royal du 27 août 1970, stipulant que, sauf décision contraire expresse, les agents provinciaux, pour le surplus établis receveurs ou commis à la garde, à la conservation ou à l'emploi des matières ou du matériel appartenant à la Province, sont dispensés de déposer un cautionnement pour garantir leur gestion ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

Sur le rapport du Collège provincial ;

ARRETE :

Article 1^{er}. – A dater du **1^{er} avril 2012**, Monsieur **Julien THONNARD**, est institué en qualité de receveur spécial des recettes aux centres PSE ;

Article 2. – La présente résolution sera notifiée, sous pli ordinaire, à l'intéressé, pour lui servir de titre, à la Direction Générale de l'enseignement, à la S.A. Dexia Banque et à la Cour des Comptes pour information et disposition.

En séance à Liège, le mars 2012.

Par le Conseil,

Le Greffier provincial ai,

René GOREUX.

La Présidente,

Myriam ABAD-PERICK

BUDGET PROVINCIAL 2012 – 1^{ÈRE} SÉRIE DE MODIFICATIONS (DOCUMENT 11-12/126)

EMPRUNTS DE COUVERTURE DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES DE 2012- 2^{ÈME} SÉRIE (DOCUMENT 11-12/127)

M. Roger SOBRY, Conseiller provincial, fait rapport sur ces deux points au nom de la 7^{ème} Commission, laquelle invite l'Assemblée à adopter les deux projets de résolution par 8 voix POUR et 3 ABSTENTIONS.

La Présidente ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, la Présidente clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions du rapport sont approuvées.

Pour le document 11-12/126 :

Votent POUR : le groupe PS, le groupe MR, M. POUSSART.

Votent CONTRE : le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO.

Pour le document 11-12/127

Votent POUR : le groupe PS, le groupe MR, M. POUSSART.

S'ABSTIENNENT: le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO.

En conséquence, le Conseil provincial adopte les deux résolutions suivantes :

Document 11-12/126

PROJET DE RESOLUTION

Le Conseil provincial de Liège,

Vu le budget de la Province de Liège pour l'année 2012 ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et, notamment, les articles :

- L2231-2 relatif au transfert des dépenses,
- L3111-1 à L3131-1 organisant la tutelle sur les provinces ;

Vu le décret du 22 novembre 2007 modifiant certaines dispositions du Code de la Démocratie locale et de la décentralisation ayant trait à l'exercice de la tutelle administrative sur les autorités locales ;

Sur proposition du Collège provincial ;

A R R E T E :

Article 1er.- Les modifications reprises aux tableaux suivants sont apportées au budget ordinaire de la Province de Liège, pour l'année 2012.

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>RECETTES</u>			
	<u>Prélèvements et provisions</u>			
	<u>Prélèvements</u>			
	<i>Prélèvements</i>			
060/780103	Fonds de réserve dépenses de personnel - reprise	2.000.000,00	675.000,00	2.675.000,00
	Total Prélèvements et provisions	2.000.000,00	675.000,00	2.675.000,00
	<u>R.O prestations</u>			
	<u>Administration générale</u>			
	<i>Service de la communication et du protocole</i>			
104/742040	Remboursements de dépenses de personnel	10,00	26.717,00	26.727,00
	<u>Patrimoine privé</u>			
	<i>Patrimoine</i>			
124/702090	Loyers des propriétés provinciales	250.000,00	372.000,00	622.000,00
	<u>Services généraux</u>			
	<i>Département des Technologies de l'Information</i>			
139/742040	Remboursements de dépenses de personnel	10,00	29.825,00	29.835,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>RECETTES</u>			
	<u>Interventions sociales et famille</u>			
	<i>Maison du social</i>			
840/742040	Remboursements de dépenses de personnel	97.803,00	97.803,00-	0,00
	Total R.O prestations	347.823,00	330.739,00	678.562,00
	<u>R.O transferts</u>			
	<u>Fonds</u>			
	<i>Compensations</i>			
026/701600	Complément Régional Plan Marshall	1,00	1.382.399,00	1.382.400,00
	<u>Culture, loisirs et fêtes</u>			
	<i>Service des affaires culturelles - Administration</i>			
762/740040	Subventions de la Communauté Wallonie-Bruxelles	10,00	4.490,00	4.500,00
	Total R.O transferts	11,00	1.386.889,00	1.386.900,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<u>D.O personnel</u>			
	<u>Administration générale</u>			
	<i>Administration générale</i>			
104/624120	Cotisation de responsabilisation	0,00	4.690.000,00	4.690.000,00
	<i>Direction générale transversale</i>			
104/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	2.090.780,00	198.660,00-	1.892.120,00
	<i>Service de la communication et du protocole</i>			
104/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	282.800,00	910,00-	281.890,00
	<i>Maison de la Formation</i>			
106/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	273.880,00	10.490,00	284.370,00
	<i>Ecole des cadets</i>			
106/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	9.130,00	490,00-	8.640,00
	<i>Services du receveur provincial</i>			
121/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	467.710,00	49.440,00-	418.270,00
	<u>Services généraux</u>			
	<i>Archives provinciales</i>			
133/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	22.320,00	1.140,00-	21.180,00
	<i>Infrastructure et Environnement</i>			
137/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	2.424.880,00	217.460,00-	2.207.420,00
	<i>Complexe des Hauts-Sarts</i>			
138/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	364.960,00	56.920,00-	308.040,00
	<i>Département des Technologies de l'Information</i>			
139/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	279.070,00	13.140,00-	265.930,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<u>Etranger et calamité</u>			
	<i>Bureau des relations extérieures</i>			
151/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	19.310,00	790,00-	18.520,00
	<u>Communications routières</u>			
	<i>Service Technique provincial</i>			
420/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	863.490,00	64.210,00-	799.280,00
	<u>Industrie et énergie</u>			
	<i>Société "Services-Promotions-Initiatives"</i>			
530/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	166.450,00	10.250,00	176.700,00
	<u>Tourisme</u>			
	<i>Tourisme</i>			
560/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	514.930,00	59.360,00-	455.570,00
	<u>Agriculture</u>			
	<i>Direction générale des services agricoles</i>			
621/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	421.080,00	37.260,00-	383.820,00
	<i>Station d'analyses agricoles</i>			
621/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	116.500,00	4.850,00	121.350,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<u>Enseignement : Affaires générales</u>			
	<i>Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation</i>			
701/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	953.470,00	120.910,00-	832.560,00
	<i>Espace Qualité Formation</i>			
701/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	60.430,00	2.160,00-	58.270,00
	<i>Espace Tremplin</i>			
701/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	46.410,00	2.010,00-	44.400,00
	<i>Centres Psycho-médico-sociaux</i>			
706/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	126.740,00	17.250,00-	109.490,00
	<i>Internats</i>			
708/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	1.183.570,00	110.320,00-	1.073.250,00
	<u>Enseignement secondaire</u>			
	<i>Enseignement agricole et horticole</i>			
732/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	505.910,00	50.250,00-	455.660,00
	<i>Enseignement secondaire</i>			
735/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	3.730.910,00	342.820,00-	3.388.090,00
	<i>Enseignement secondaire de promotion sociale</i>			
736/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	92.890,00	9.340,00-	83.550,00
	<u>Enseignement supérieur</u>			
	<i>Enseignement supérieur non universitaire</i>			
741/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	709.420,00	75.300,00-	634.120,00
	<i>Enseignement supérieur de promotion sociale</i>			
744/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	50.350,00	11.800,00-	38.550,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<u>Enseignement pour handicapés</u>			
	<i>Institut provincial d'enseignement secondaire spécialisé</i>			
752/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	162.400,00	25.810,00-	136.590,00
	<i>Institut médico-pédagogique de Micheroux</i>			
752/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	190.180,00	16.740,00-	173.440,00
	<i>Centre de réadaptation au travail</i>			
752/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	260.660,00	10.740,00-	249.920,00
	<u>Complexes de délassement</u>			
	<i>Domaine provincial de Wégimont</i>			
760/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	475.300,00	54.820,00-	420.480,00
	<u>Jeunesse</u>			
	<i>Service provincial de la jeunesse</i>			
761/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	317.240,00	16.390,00-	300.850,00
	<u>Culture, loisirs et fêtes</u>			
	<i>Grands évènements</i>			
762/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	142.160,00	5.600,00-	136.560,00
	<i>Service des affaires culturelles - Administration</i>			
762/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	919.700,00	69.590,00-	850.110,00
	<i>Service des affaires culturelles - Bibliothèques</i>			
767/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	1.290.950,00	115.310,00-	1.175.640,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<u>Sports</u>			
	<i>Service des sports</i>			
764/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	403.760,00	31.330,00-	372.430,00
	<u>Arts</u>			
	<i>Service des musées et expositions</i>			
771/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	712.900,00	98.450,00-	614.450,00
	<i>Château de Jehay</i>			
771/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	90.080,00	5.000,00-	85.080,00
	<i>Fonds d'Histoire du Mouvement Wallon</i>			
771/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	17.300,00	640,00-	16.660,00
	<u>Interventions sociales et famille</u>			
	<i>Maison du social</i>			
840/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	521.030,00	75.210,00-	445.820,00
	<u>Soins de santé</u>			
	<i>Direction générale des services santé et environnement</i>			
870/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	492.250,00	27.380,00-	464.870,00
	<i>Laboratoires</i>			
871/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	887.750,00	103.310,00-	784.440,00
	<i>Médecine de l'environnement</i>			
871/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	59.620,00	30.840,00-	28.780,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<i>Service de la qualité de la vie</i>			
871/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	135.890,00	6.030,00-	129.860,00
	<i>Promotion de la santé à l'école</i>			
871/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	571.550,00	98.830,00-	472.720,00
	<i>Service des consultations</i>			
871/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	278.000,00	580,00-	277.420,00
	<i>Dépistage mobile</i>			
871/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	488.040,00	22.130,00-	465.910,00
	<i>L'accueil - Centre hospitalier spécialisé, à Lierneux</i>			
872/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	3.213.420,00	322.240,00-	2.891.180,00
	<i>Centre Princesse Astrid</i>			
872/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	666.460,00	154.180,00-	512.280,00
	<u>Hygiène et salubrité publique</u>			
	<i>Service interne de prévention et de la protection du travail</i>			
879/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	87.230,00	320,00	87.550,00
	Total D.O personnel	28.161.260,00	1.982.820,00	30.144.080,00
	<u>D.O fonctionnement</u>			
	<u>Administration générale</u>			
	<i>Administration générale</i>			
104/613503	Cotisation à l'ASBL "Association des provinces wallonnes"	129.662,00	2.338,00	132.000,00
	<i>Administration centrale provinciale</i>			
104/613100	Fonctionnement administratif	0,00	15.000,00	15.000,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<i>Maison de la Formation</i>			
106/613200	Fonctionnement technique	418.940,00	75.000,00	493.940,00
	<i>Ecole des cadets</i>			
106/613200	Fonctionnement technique	91.500,00	65.000,00	156.500,00
	<u>Enseignement : Affaires générales</u>			
	<i>Enseignement - Affaires générales</i>			
700/613300	Fonctionnement des bâtiments	70.000,00	263.250,00	333.250,00
	<u>Culture, loisirs et fêtes</u>			
	<i>Service des affaires culturelles - Administration</i>			
762/613100	Fonctionnement administratif	237.000,00	19.350,00-	217.650,00
	Total D.O fonctionnement	947.102,00	401.238,00	1.348.340,00
	<u>D.O transferts</u>			
	<u>Culture, loisirs et fêtes</u>			
	<i>Bibliothèques</i>			
767/640502	Intervention dans le fonctionnement des bibliothèques principales et locales	191.236,00	9.477,00	200.713,00
	Total D.O transferts	191.236,00	9.477,00	200.713,00

I TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES

	PRESTATIONS	TRANSFERTS	DETTE	TOT.EX.PROPRE	EX.ANTER.	PRELEVEM.	TOT.GENERAL
BUDG.INITIAL	42.199.904,00	346.142.648,00	10.126.462,00	398.469.014,00	1.892.084,55	3.356.250,00	403.717.348,55
1ere série de modifications budgétaires	330.739,00	1.386.889,00	0,00	1.717.628,00	0,00	675.000,00	2.392.628,00
TOTAUX	42.530.643,00	347.529.537,00	10.126.462,00	400.186.642,00	1.892.084,55	4.031.250,00	406.109.976,55

II. TOTAL DES DEPENSES ORDINAIRES

	PERSONNEL	FONCTIONNEMENT	TRANSFERTS	DETTE	TOT.EX.PROPRE	EX.ANTER.	PRELEVEM.	TOT.GENERAL
BUDG.INITIAL	308.099.820,00	48.501.033,00	19.600.172,00	26.044.210,00	402.245.235,00	1.300.000,00	0,00	403.545.235,00
1ere série de transferts budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1ere série de modifications budgétaires	1.982.820,00	401.238,00	9.477,00	0,00	2.393.535,00	0,00	0,00	2.393.535,00
TOTAUX	310.082.640,00	48.902.271,00	19.609.649,00	26.044.210,00	404.638.770,00	1.300.000,00	0,00	405.938.770,00

BONI du Budget ORDINAIRE :

171.206,55

RECAPITULATIF DU BUDGET ORDINAIRE

Recettes

LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
I. Recettes propres à l'exercice	401.825.264,00	2.392.628,00	404.217.892,00
II. Recettes des exercices antérieurs	1.892.084,55	0,00	1.892.084,55
Recettes totales	403.717.348,55	2.392.628,00	406.109.976,55

Dépenses

LIBELLES	CREDITS ANCIENS	MODIFICATIONS	CREDITS NOUVEAUX
I. Dépenses propres à l'exercice	402.245.235,00	2.393.535,00	404.638.770,00
II. Dépenses des exercices antérieurs	1.300.000,00	0,00	1.300.000,00
Dépenses totales	403.545.235,00	2.393.535,00	405.938.770,00

Article 2- Le budget ordinaire de la Province de Liège, pour l'année 2012, tel qu'il est modifié par la présente résolution s'établit comme suit:

RECETTES: 406.109.976,55

DEPENSES: 405.938.770,00

BONI: 171.206,55

Article 3- Les modifications reprises aux tableaux: suivants sont apportées au budget extraordinaire de la Province de Liège, pour l'année 2012

Budget extraordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	RECETTES			
	EXERCICES ANTERIEURS			
000/097910/11	Boni présumé des années antérieures	14.429,22	14.429,22-	0,00
	Total Exercices Antérieurs	14.429,22	14.429,22-	0,00

Budget extraordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>RECETTES</u>			
	<u>Prélèvement sur BO - recettes</u>			
	<u>Prélèvements</u>			
	<i>Prélèvements</i>			
060/780011	Fonds visant le financement des investissements - Reprise pour le budget extraordinaire	8.250.000,00	550.000,00	8.800.000,00
	Total Prélèvement sur BO - recettes	8.250.000,00	550.000,00	8.800.000,00
	<u>R.E transferts</u>			
	<u>Administration générale</u>			
	<i>Enseignement secondaire</i>			
104/151530	Subside Interreg	0,00	60.000,00	60.000,00
	<u>Enseignement secondaire</u>			
	<i>Enseignement secondaire</i>			
735/151210	Subsides de la Région wallonne pour travaux	7.474.200,00	7.431.800,00-	42.400,00
735/151410	Subsides pour travaux de la Communauté Wallonie-Bruxelles	0,00	6.991.800,00	6.991.800,00

Budget extraordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>RECETTES</u>			
	<u>Sports</u>			
	<i>Ctre rég. d'entraînement et formation de jeunes footballeurs</i>			
764/151210	Subsides de la Région wallonne pour travaux	0,00	375.000,00	375.000,00
	Total R.E transferts	7.474.200,00	5.000,00-	7.469.200,00
	<u>R.E investissements</u>			
	<u>Administration générale</u>			
	<i>Maison de la Formation</i>			
106/220020	Vente de biens immobiliers	0,00	472.000,00	472.000,00
	<u>Patrimoine privé</u>			
	<i>Enseignement agricole et horticole</i>			
124/220020	Vente de biens immobiliers	0,00	2.100,00	2.100,00
	<i>Circuit de Spa Francorchamps</i>			
124/221020	Constructions - vente	0,00	219.975,00	219.975,00
	Total R.E investissements	0,00	694.075,00	694.075,00

Budget extraordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>RECETTES</u>			
	<u>R.E dette</u>			
	<u>Administration générale</u>			
	<i>Administration générale</i>			
104/170110	Emprunts pour travaux	0,00	100.000,00	100.000,00
	<i>Maison de la Formation</i>			
106/170111	Emprunts pour acquisition de biens immobiliers	0,00	204.000,00	204.000,00
	<u>Patrimoine privé</u>			
	<i>Administration générale</i>			
124/170110	Emprunts pour travaux	0,00	135.000,00	135.000,00
	<u>Communications routières</u>			
	<i>Voirie</i>			
421/170113	Emprunts pour travaux de voirie	50.000,00	50.000,00-	0,00
421/170140	Emprunts relatifs aux interventions provinciales extraordinaires	160.000,00	246.212,00	406.212,00
	<u>Enseignement : Affaires générales</u>			
	<i>Centres Psycho-médico-sociaux</i>			
706/170110	Emprunts pour travaux	258.000,00	218.000,00-	40.000,00
	<i>Internats</i>			
708/170110	Emprunts pour travaux	621.500,00	30.000,00-	591.500,00

Budget extraordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>RECETTES</u>			
	<u>Enseignement secondaire</u>			
	<i>Enseignement secondaire</i>			
735/170110	Emprunts pour travaux	6.215.800,00	120.000,00-	6.095.800,00
	<u>Enseignement supérieur</u>			
	<i>Enseignement supérieur non universitaire</i>			
741/170110	Emprunts pour travaux	556.500,00	45.000,00	601.500,00
	<u>Complexes de délassement</u>			
	<i>Domaine provincial de Wégimont</i>			
760/170110	Emprunts pour travaux	145.000,00	15.000,00	160.000,00
	<u>Sports</u>			
	<i>Ctre rég. d'entraînement et formation de jeunes footballeurs</i>			
764/170110	Emprunts pour travaux	10.000,00	125.000,00	135.000,00
	<u>Arts</u>			
	<i>Musée de la Vie wallonne</i>			
771/170110	Emprunts pour travaux	102.000,00	30.000,00	132.000,00
	Total R.E dette	8.118.800,00	482.212,00	8.601.012,00

Budget extraordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	DEPENSES			
	EXERCICES ANTERIEURS			
000/096910/11	Mali exercices antérieurs	0,00	66.106,64	66.106,64
000/662002/11	Dépenses afférentes aux années antérieures	30.000,00	450.000,00	480.000,00
	Total Exercices Antérieurs	30.000,00	516.106,64	546.106,64

Budget extraordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<u>D.E transferts</u>			
	<u>Communications routières</u>			
	<i>Voirie</i>			
421/262432	Subsides aux communes pour les voiries	200.000,00	46.212,00	246.212,00
	Total D.E transferts	200.000,00	46.212,00	246.212,00
	<u>D.E investissements</u>			
	<u>Administration générale</u>			
	<i>Administration générale</i>			
104/221010	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	0,00	100.000,00	100.000,00
104/240000	Mobilier - acquisition	309.001,00	125.000,00	434.001,00
104/241000	Matériel roulant - acquisition	540.000,00	60.000,00	600.000,00
	<i>Administration centrale provinciale</i>			
104/221010	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	0,00	25.000,00	25.000,00
	<i>Maison de la Formation</i>			
106/220000	Terrains - acquisition	0,00	676.000,00	676.000,00
	<u>Patrimoine privé</u>			
	<i>Administration générale</i>			
124/221010	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	15.000,00	120.000,00	135.000,00

Budget extraordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<u>Communications routières</u>			
	<i>Voirie</i>			
421/224010	Travaux d'élargissement et d'amélioration des routes provinciales	50.000,00	315.000,00	365.000,00
	<u>Agriculture</u>			
	<i>Station d'analyses agricoles</i>			
621/221010	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	65.000,00	50.000,00-	15.000,00
	<u>Enseignement : Affaires générales</u>			
	<i>Centres Psycho-médico-sociaux</i>			
706/221010	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	258.000,00	218.000,00-	40.000,00
	<i>Internats</i>			
708/221010	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	621.503,00	30.000,00-	591.503,00
	<u>Enseignement secondaire</u>			
	<i>Enseignement secondaire</i>			
735/221010	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	13.690.012,00	560.000,00-	13.130.012,00
	<u>Enseignement supérieur</u>			
	<i>Enseignement supérieur non universitaire</i>			
741/221010	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	600.501,00	45.000,00	645.501,00

Budget extraordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<u>Enseignement pour handicapés</u>			
	<i>Institut provincial d'enseignement secondaire spécialisé</i>			
752/221010	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	52.501,00	40.000,00-	12.501,00
	<u>Complexes de délasserment</u>			
	<i>Domaine provincial de Wégimont</i>			
760/221010	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	145.000,00	15.000,00	160.000,00
	<u>Jeunesse</u>			
	<i>Service provincial de la jeunesse</i>			
761/221010	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	6.001,00	30.000,00	36.001,00
	<u>Sports</u>			
	<i>Ctre rég. d'entraînement et formation de jeunes footballeurs</i>			
764/221010	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	10.000,00	500.000,00	510.000,00
	<u>Arts</u>			
	<i>Musée de la Vie wallonne</i>			
771/221010	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	102.000,00	30.000,00	132.000,00
	Total D.E investissements	16.464.519,00	1.143.000,00	17.607.519,00

I TOTAL DES RECETTES EXTRAORDINAIRES

	TRANSFERTS	INVESTISSEMENT	DETTE	TOT.EX.PROPRE	EX.ANTER.	PRELEVEM.	TOT.GENERAL
BUDG.INITIAL	9.215.750,00	2.254.182,00	19.765.300,00	31.235.232,00	34.439.007,08	9.025.000,00	74.699.239,08
1ere série de modifications budgétaires	5.000,00-	694.075,00	482.212,00	1.171.287,00	14.429,22-	550.000,00	1.706.857,78
TOTAUX	9.210.750,00	2.948.257,00	20.247.512,00	32.406.519,00	34.424.577,86	9.575.000,00	76.406.096,86

II. TOTAL DES DEPENSES EXTRAORDINAIRES

	TRANSFERTS	INVESTISSEMENT	DETTE	TOT.EX.PROPRE	EX.ANTER.	PRELEVEM.	TOT.GENERAL
BUDG.INITIAL	8.596.341,00	29.368.818,00	2.263.000,00	40.228.159,00	34.454.577,86	0,00	74.682.736,86
1ere série de transferts budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1ere série de modifications budgétaires	46.212,00	1.143.000,00	0,00	1.189.212,00	516.106,64	0,00	1.705.318,64
TOTAUX	8.642.553,00	30.511.818,00	2.263.000,00	41.417.371,00	34.970.684,50	0,00	76.388.055,50

BONI du Budget EXTRAORDINAIRE : 18.041,36

RECAPITULATIF DU BUDGET EXTRAORDINAIRE

Recettes

LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
I. Recettes propres à l'exercice	40.260.232,00	1.721.287,00	41.981.519,00
II. Recettes des exercices antérieurs	34.439.007,08	14.429,22-	34.424.577,86
Recettes totales	74.699.239,08	1.706.857,78	76.406.096,86

Dépenses

LIBELLES	CREDITS ANCIENS	MODIFICATIONS	CREDITS NOUVEAUX
I. Dépenses propres à l'exercice	40.228.159,00	1.189.212,00	41.417.371,00
II. Dépenses des exercices antérieurs	34.454.577,86	516.106,64	34.970.684,50
Dépenses totales	74.682.736,86	1.705.318,64	76.388.055,50

Article 4.- Le budget extraordinaire de la Province de Liège, pour l'année 2012, tel qu'il est modifié par la présente résolution s'établit comme suit:

RECETTES: 76.406.096,86

DEPENSES: 76.388.055,50

BONI: 18.041,36

Article 5.- La présente résolution sera soumise à l'approbation des Autorités de tutelle.

En séance à Liège, le 26 mars 2012

Par le Conseil:

LE GREFFIER PROVINCIAL A.I.

RENÉ GOREUX

ADOPTÉ
en séance publique de ce jour
Liège le 26/03/2012.
Le Greffier Provincial A.I.,
La Présidente,

LA PRÉSIDENTE,

MYRIAM ABAD-PERRICK

BUDGET PROVINCIAL 2012

Programme des travaux et investissements
extraordinaires mars 2012

PROGRAMME DES TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS EXTRAORDINAIRES

MB Mars

ARTICLES	OBJET	ESTIMATION	TIERS INVESTISSEUR	CREDITS	SUBSIDES
	<u>ANNEES ANTERIEURES</u>				
000/99000/662002 /2012.2011	Dépenses afférentes aux années antérieures	480.000,00	0,00	480.000,00	0,00
	TOTAL	480.000,00	0,00	480.000,00	0,00
	<u>DEPENSES GENERALES</u>				
000/99000/662100	Dépenses imprévues	25.000,00	0,00	25.000,00	0,00
000/99000/900010	Crédit pour insuffisances de crédits	50.000,00	0,00	50.000,00	0,00
	TOTAL	75.000,00	0,00	75.000,00	0,00
	<u>ASSURANCES</u>				
050/99050/230000	Acquisition d'autres machines et matériel	50.000,00	0,00	50.000,00	50.000,00 050/99050/761030
050/99050/221010	Réparations de sinistres immobiliers indemnisés	150.000,00	0,00	150.000,00	150.000,00 050/99050/761030
	TOTAL	200.000,00	0,00	200.000,00	200.000,00
	<u>AUTORITES PROVINCIALES</u>				
	<u>Autorités Provinciales</u>				
	<u>Palais provincial</u>				
101/10000/221010	Travaux divers	10.000,00	0,00	10.000,00	0,00
	TOTAL	10.000,00	0,00	10.000,00	0,00
	<u>ADMINISTRATION GENERALE</u>				
	<u>Administration Générale</u>				
	<u>ACQUISITION D'AUTRES MACHINES ET MATERIEL</u>				
104/11000/230000	Pot commun	850.000,00	0,00	850.000,00	0,00
104/73300/23000	Projet bibliothèque RFID	125.000,00	0,00	125.000,00	0,00
	<u>ACQUISITION DE MOBILIER</u>				
104/11000/240000	Pot Commun	180.000,00	0,00	180.000,00	0,00
	<u>Palais</u>				
104/10000/240000	Remplacement mobilier salle du conseil Haute - Ecole	125.000,00	0,00	125.000,00	0,00
104/28000/240000	Renovation de deux auditorios -site d'Avroy	27.000,00	0,00	27.000,00	0,00
104/28010/240000	Acquisition de mobilier - Site de Naimette Enseignement secondaire	10.000,00	0,00	10.000,00	0,00
104/25800/240000	Acquisition de mobilier - Site quai Kurth Internat La Reid	30.000,00	0,00	30.000,00	0,00
104/23400/240000	Acquisition de mobilier CHS Lierneux	35.000,00	0,00	35.000,00	0,00
104/45100/240000	Acquisition de mobilier pour patients Musée de la vie wallonne	27.000,00	0,00	27.000,00	0,00
104/77110/240000	Acquisition de rack et rangement	1,00	0,00	1,00	0,00

MB Mars

PART PROVINCIALE	EMPRUNT, ALIENATIONS, PRELEVEMENTS	MONTANTS	ARTICLES
	<u>ANNEES ANTERIEURES</u>		
480.000,00	Prélèvement sur le BO	480.000,00	060/99060/781000
480.000,00	TOTAL	480.000,00	
	<u>DEPENSES GENERALES</u>		
25.000,00	Prélèvement sur le BO	25.000,00	060/99060/781000
50.000,00	Prélèvement sur le BO	50.000,00	060/99060/781000
75.000,00	TOTAL	75.000,00	
	<u>ASSURANCES</u>		
0,00	Indemnisation des compagnies d'assurances	0,00	
0,00	Indemnisation des compagnies d'assurances	0,00	
0,00	TOTAL	0,00	
	<u>AUTORITES PROVINCIALES</u>		
	<u>Autorités Provinciales</u>		
	<u>Palais provincial</u>		
10.000,00	Prélèvement sur le BO	10.000,00	060/99060/781000
10.000,00	TOTAL	10.000,00	
	<u>ADMINISTRATION GENERALE</u>		
	<u>Administration Générale</u>		
	<u>ACQUISITION D'AUTRES MACHINES ET MATERIEL</u>		
850.000,00	Prélèvement sur le BO	850.000,00	060/99060/781000
125.000,00	Prélèvement sur le BO	125.000,00	060/99060/781000
	<u>ACQUISITION DE MOBILIER</u>		
180.000,00	Prélèvement sur le BO	180.000,00	060/99060/781000
	<u>Palais</u>		
125.000,00	Prélèvement sur le BO	125.000,00	060/99060/781000
	<u>Haute - Ecole</u>		
27.000,00	Prélèvement sur le BO	27.000,00	060/99060/781000
10.000,00	Prélèvement sur le BO	10.000,00	060/99060/781000
	<u>Enseignement secondaire</u>		
30.000,00	Prélèvement sur le BO	30.000,00	060/99060/781000
	<u>Internat La Reid</u>		
35.000,00	Prélèvement sur le BO	35.000,00	060/99060/781000
	<u>CHS Lierneux</u>		
27.000,00	Prélèvement sur le BO	27.000,00	060/99060/781000
	<u>Musée de la vie wallonne</u>		
1,00	Prélèvement sur le BO	1,00	060/99060/781000

MB Mars

ARTICLES	OBJET	ESTIMATION	TIERS INVESTISSEUR	CREDITS	SUBSIDES
104/11000/240100	<u>ACQUISITION DE MACHINES DE BUREAU</u> Pot Commun	135.000,00	0,00	135.000,00	0,00
104/11000/241000	<u>ACQUISITION DE MATERIEL ROULANT</u> Pot Commun	600.000,00	0,00	600.000,00	60.000,00 (104/24801/151530)
104/11000/244300	<u>ACQUISITION DE MATERIEL DE CUISINE</u> Pot Commun	100.000,00	0,00	100.000,00	0,00
104/11000/270105	<u>TRAVAUX D'INTERET GENERAL</u> Travaux d'intérêt général	850.000,00	0,00	850.000,00	0,00
104/11000/270105	Travaux d'entretien urgents aux toitures	40.000,00	0,00	40.000,00	0,00
104/11000/270105	Placement de vannes thermostatiques	50.000,00	0,00	50.000,00	15.000,00
104/11000/270105	Mise en conformité des appareils de levage	800.000,00	0,00	800.000,00	0,00
104/11000/270105	Mise aux normes AFSCA	75.000,00	0,00	75.000,00	0,00
104/11040/221000	<u>Coordination provinciale des pouvoirs locaux</u> Acquisition bâtiment KOMATCO	2.398.483,00	0,00	2.398.483,00	0,00
104/11040/221010	Aménagement hiver prochain	100.000,00	0,00	100.000,00	0,00
104/11040/262433	Interventions dans les projets supracommunaux	5.000.000,00	0,00	5.000.000,00	0,00
104/11100/221010	<u>Charlemagne</u> Réalisation d'un sas d'entrée+cloison	25.000,00	0,00	25.000,00	0,00
106/11400/220000	<u>Institut de Formation des Agents des Services Publics</u> Acquisition de terrain B-Post	676.000,00	0,00	676.000,00	472.000,00 106/11400/220020
106/11400/221010	Construction de la Maison de la Formation - 2ème phase - Parachèvement	1.300.000,00	0,00	1.300.000,00	650.000,00 106/11400/151210
	TOTAL	13.558.484,00	0,00	13.558.484,00	1.197.000,00
	<u>PATRIMOINE PRIVE</u> <u>Bureau Opera</u>				
124/11020/221010	Remplacement de faux-plafonds 3ème étage	60.000,00	0,00	60.000,00	0,00
124/11020/221010	Bureau d'accueil électricité, détection incendie	55.000,00	0,00	55.000,00	0,00
124/11020/221010	Bureau d'accueil chauffage	20.000,00	0,00	20.000,00	0,00
	TOTAL	135.000,00	0,00	135.000,00	0,00
	<u>SERVICES GENERAUX</u>				
137/11810/221010	<u>Service provincial des bâtiments</u> Peinture des corniches du bâtiment arrière	10.000,00	0,00	10.000,00	0,00
138/12200/221010	<u>Complexe des Hauts-Sarts</u> Restructuration de l'imprimerie à Flemalle	1,00	0,00	1,00	0,00
139/12600/231000	<u>Service Informatique</u> Mise à jour du matériel	437.800,00	0,00	437.800,00	0,00
139/12600/231000	Matériel Conseillers provinciaux	60.000,00	0,00	60.000,00	0,00
139/12600/231000	Mise à jour du matériel du MVW	20.000,00	0,00	20.000,00	0,00

MB Mars

PART PROVINCIALE	EMPRUNT, ALIENATIONS, PRELEVEMENTS	MONTANTS	ARTICLES
135.000,00	<u>ACQUISITION DE MACHINES DE BUREAU</u> Prélèvement sur le BO	135.000,00	060/99060/781000
540.000,00	<u>ACQUISITION DE MATERIEL ROULANT</u> Prélèvement sur le BO	540.000,00	060/99060/781000
100.000,00	<u>ACQUISITION DE MATERIEL DE CUISINE</u> Prélèvement sur le BO	100.000,00	060/99060/781000
850.000,00	<u>TRAVAUX D'INTERET GENERAL</u> Prélèvement sur le BO	850.000,00	060/99060/781000
40.000,00	Prélèvement sur le BO	40.000,00	060/99060/781000
35.000,00	Prélèvement sur le BO	35.000,00	060/99060/781000
800.000,00	Prélèvement sur le BO	800.000,00	060/99060/781000
75.000,00	Prélèvement sur le BO	75.000,00	060/99060/781000
2.398.483,00	<u>Coordination provinciale des pouvoirs locaux</u> Prélèvement sur le BO	1.148.483,00	060/99060/781000
	Emprunt n° 21	1.250.000,00	104/11040/170111
100.000,00	Emprunt n° 21	100.000,00	104/11040/170110
5.000.000,00	Emprunt n° 20	5.000.000,00	104/11040/170145
25.000,00	<u>Charlemagne</u> Prélèvement sur le BO	25.000,00	060/99060/781000
204.000,00	<u>Institut de Formation des Agents des Services Publics</u> Emprunt n° 21	204.000,00	106/11400/170111
650.000,00	Emprunt n° 1	650.000,00	106/11400/170110
12.361.484,00	TOTAL	12.361.484,00	
	<u>PATRIMOINE PRIVE</u> <u>Bureau Opera</u>		
60.000,00	Emprunt n° 23	60.000,00	124/11020/170110
55.000,00	Emprunt n° 23	55.000,00	124/11020/170110
20.000,00	Emprunt n° 23	20.000,00	124/11020/170110
135.000,00	TOTAL	135.000,00	
	<u>SERVICES GENERAUX</u>		
10.000,00	<u>Service provincial des bâtiments</u> Prélèvement sur le BO	10.000,00	060/99060/781000
1,00	<u>Complexe des Hauts-Sarts</u> Prélèvement sur le BO	1,00	060/99060/781000
437.800,00	<u>Service Informatique</u> Prélèvement sur le BO	437.800,00	060/99060/781000
60.000,00	Prélèvement sur le BO	60.000,00	060/99060/781000
20.000,00	Prélèvement sur le BO	20.000,00	060/99060/781000

MB Mars

ARTICLES	OBJET	ESTIMATION	TIERS INVESTISSEUR	CREDITS	SUBSIDES
139/12600/231000	Solution d'envoi SMS	5.000,00	0,00	5.000,00	0,00
139/12600/231000	Adaptations d'applications pour l'intégration dans le portail usager (GED,SAP,...)	50.000,00	0,00	50.000,00	0,00
139/12600/231000	Déploiement d'un outil de gestion du courrier avec visibilité via le portail usager	50.000,00	0,00	50.000,00	0,00
139/12600/231000	Archivage électronique - Phase 1 : Courriels	30.000,00	0,00	30.000,00	0,00
139/12600/231000	Table traçante A0 + couleur à laser gélatiné + scanner Led grand format	125.000,00	0,00	125.000,00	0,00
	TOTAL	787.801,00	0,00	787.801,00	0,00
	<u>ETRANGER ET CALAMITES</u>				
	<u>Calamité</u>				
141/99141/262400	Aide aux victimes d'une catastrophe	100.000,00	0,00	100.000,00	0,00
	TOTAL	100.000,00	0,00	100.000,00	0,00
	<u>COMMUNICATIONS ROUTIERES</u>				
	<u>Service Technique provincial</u>				
420/14100/221010	Pulsion d'air frais et ventilation mécanique	45.000,00	0,00	45.000,00	0,00
420/14100/288000	Cautionnements versés en numéraires	18.000,00	0,00	18.000,00	18.000,00
					420/99420/288020
	<u>Voie provinciale</u>				
	<u>Travaux d'élargissement et d'amélioration des routes provinciales</u>				
421/99421/224010		<u>365.000,00</u>	<u>0,00</u>	<u>365.000,00</u>	<u>0,00</u>
421/99421/221010	Parkings de covoiturage et de délestage - Travaux	100.000,00	0,00	100.000,00	0,00
421/99421/262400	Parkings de covoiturage et de délestage - Subsidés aux Communes	160.000,00	0,00	160.000,00	0,00
421/99421/262432	Subsidés aux Communes - Voiries	<u>246.212,00</u>	<u>0,00</u>	<u>246.212,00</u>	<u>0,00</u>
	TOTAL	934.212,00	0,00	934.212,00	18.000,00
	<u>VOIES NAVIGABLES</u>				
	<u>Cours d'eau non navigables de 2ème catégorie</u>				
484/99484/226000	Acquisition de terrains concernant les travaux d'amélioration	1,00	0,00	1,00	0,00
484/99484/226010	Travaux extraordinaire d'urgence, et d'amélioration	500.000,00	0,00	500.000,00	0,00
484/99484/262431	Subsidés aux communes pour la réalisation de travaux permettant d'éviter les inondations	250.000,00	0,00	250.000,00	0,00
	TOTAL	750.001,00	0,00	750.001,00	0,00

MB Mars

PART PROVINCIALE	EMPRUNT, ALIENATIONS, PRELEVEMENTS	MONTANTS	ARTICLES
5.000,00	Prélèvement sur le BO	5.000,00	060/99060/781000
50.000,00	Prélèvement sur le BO	50.000,00	060/99060/781000
50.000,00	Prélèvement sur le BO	50.000,00	060/99060/781000
30.000,00	Prélèvement sur le BO	30.000,00	060/99060/781000
125.000,00	Prélèvement sur le BO	125.000,00	060/99060/781000
787.801,00	TOTAL	787.801,00	
	<u>ETRANGER ET CALAMITES</u>		
	<u>Calamité</u>		
100.000,00	Prélèvement sur le BO	100.000,00	060/99060/781000
100.000,00	TOTAL	100.000,00	
	<u>COMMUNICATIONS ROUTIERES</u>		
	<u>Service Technique provincial</u>		
45.000,00	Prélèvement sur le BO	45.000,00	060/99060/781000
0,00	-	0,00	-
	<u>Voirie provinciale</u>		
<u>365.000,00</u>	Prélèvement sur le BO	<u>365.000,00</u>	060/99060/781000
100.000,00	Emprunt n° 2	100.000,00	421/99421/170110
160.000,00	Emprunt n° 2	160.000,00	421/99421/170140
<u>246.212,00</u>	Emprunt n° 2	<u>246.212,00</u>	421/99421/170140
916.212,00	TOTAL	916.212,00	
	<u>VOIES NAVIGABLES</u>		
	<u>Cours d'eau non navigables de 2ème catégorie</u>		
1,00	Prélèvement sur le BO	1,00	060/99060/781000
500.000,00	Emprunt n° 3	500.000,00	484/99484/170114
250.000,00	Prélèvement sur le BO	250.000,00	060/99060/781000
750.001,00	TOTAL	750.001,00	

MB Mars

ARTICLES	OBJET	ESTIMATION	TIERS INVESTISSEUR	CREDITS	SUBSIDES
	<u>INDUSTRIE ET ENERGIES</u>				
530/53000/280000	Libération capital SPI+	750.000,00	0,00	750.000,00	0,00
	TOTAL	750.000,00	0,00	750.000,00	0,00
	<u>TOURISME</u>				
	<u>Auberge de Logne</u>				
560/56800/221010	Renouvellement des châssis de fenêtres du bâtiment principal	18.500,00	0,00	18.500,00	5.550,00
560/56800/221010	Remplacement chaudière + brûleurs	25.000,00	0,00	25.000,00	0,00
	<u>Ferme de la Bouverie</u>				
560/56800/221010	Isolation de la toiture aile droite	1,00	0,00	1,00	0,00
	<u>Ruines du Château-fort</u>				
560/56800/221010	Réalisation d'une passerelle d'accès au puits	1,00	0,00	1,00	0,00
	<u>Fédération du Tourisme</u>				
560/56900/221010	Hall de stockage à Blegny : travaux d'urgence	10.000,00	0,00	10.000,00	0,00
560/56900/262460	Equipement touristique	500.000,00	0,00	500.000,00	0,00
	<u>Château de Harzé</u>				
560/57000/221010	Galerie Haute: fermeture par vitrage	1,00	0,00	1,00	0,00
560/57000/221010	Remplacement centrale de détection incendie et remplacement de détecteurs ioniques	25.000,00	0,00	25.000,00	0,00
	<u>Centre Nature de Botrange</u>				
560/58000/221010	Amélioration du chauffage de la cafétéria	10.000,00	0,00	10.000,00	0,00
	TOTAL	588.503,00	0,00	588.503,00	5.550,00
	<u>AGRICULTURE</u>				
	<u>Direction des services agricoles</u>				
621/62000/221010	Châssis et toiture de la maison du Directeur	1,00	0,00	1,00	0,00
	<u>Station d'analyses agricoles</u>				
621/63100/221010	Remplacement des chaudières	0,00	0,00	0,00	0,00
621/63100/221010	Changement de châssis de fenêtres "labo fourrages" + stores extérieurs	15.000,00	0,00	15.000,00	0,00
	TOTAL	15.001,00	0,00	15.001,00	0,00

MB Mars

PART PROVINCIALE	EMPRUNT, ALIENATIONS, PRELEVEMENTS	MONTANTS	ARTICLES
	<u>INDUSTRIE ET ENERGIES</u>		
750.000,00	Prélèvement sur le BO	750.000,00	060/99060/781000
750.000,00	TOTAL	750.000,00	
	<u>TOURISME</u>		
	<u>Auberge de Logne</u>		
12.950,00	Prélèvement sur le BO	12.950,00	060/99060/781000
25.000,00	Prélèvement sur le BO	25.000,00	060/99060/781000
	<u>Ferme de la Bouverie</u>		
1,00	Prélèvement sur le BO	1,00	060/99060/781000
	<u>Ruines du Château-fort</u>		
1,00	Prélèvement sur le BO	1,00	060/99060/781000
	<u>Fédération du Tourisme</u>		
10.000,00	Prélèvement sur le BO	10.000,00	060/99060/781000
500.000,00	Prélèvement sur le BO	500.000,00	060/99060/781000
	<u>Château de Harzé</u>		
1,00	Prélèvement sur le BO	1,00	060/99060/781000
25.000,00	Prélèvement sur le BO	25.000,00	060/99060/781000
	<u>Centre Nature de Botrange</u>		
10.000,00	Prélèvement sur le BO	10.000,00	060/99060/781000
582.953,00	TOTAL	582.953,00	
	<u>AGRICULTURE</u>		
	<u>Direction des services agricoles</u>		
1,00	Prélèvement sur le BO	1,00	060/99060/781000
	<u>Station d'analyses agricoles</u>		
0,00	Prélèvement sur le BO	0,00	060/99060/781000
15.000,00	Prélèvement sur le BO	15.000,00	060/99060/781000
15.001,00	TOTAL	15.001,00	

MB Mars

ARTICLES	OBJET	ESTIMATION	TIERS INVESTISSEUR	CREDITS	SUBSIDES
	<u>ENSEIGNEMENT</u>				
	<u>Enseignement - Affaires générales</u>				
	<u>Site quai Kurth</u>				
700/25800/221010	Travaux d'aménagement	200.000,00	0,00	200.000,00	0,00
700/99700/642191	Remboursement de subsides	40.000,00	0,00	40.000,00	0,00
700/99700/244200	Fonds d'équipement pédagogique	860.000,00	0,00	860.000,00	688.000,00
					700/99700/151220-151420
700/99700/270102	Marché de peinture dans les établissements scolaires	500.000,00	0,00	500.000,00	0,00
700/99700/270103	Marché de travaux de sécurité dans les établissements scolaires	100.000,00	0,00	100.000,00	0,00
	<u>Direction générale de l'Enseignement et de la Formation</u>				
701/20100/244200	Équipement didactique enseignement	850.000,00	0,00	850.000,00	0,00
	<u>Prêts d'études</u>				
703/85200/292100	Prêts d'études	125.000,00	0,00	125.000,00	0,00
	<u>Centre psycho-médico-sociaux</u>				
	<u>PMS VERVIERS</u>				
	<u>Restructuration des centres PMS-PSE : Prévision</u>				
706/20300/221010	pour révision de prix	0,00	0,00	0,00	0,00
706/20300/221010	Chauffage (Lot 3)	0,00	0,00	0,00	0,00
706/20300/221010	Nettoyage et peinture de la façade principale	40.000,00	0,00	40.000,00	0,00
	<u>Internats</u>				
	<u>INTERNAT DE JEMEPPE</u>				
708/23300/221010	Rénovation des locaux douches	35.000,00	0,00	35.000,00	0,00
708/23300/221010	Remplacement des châssis de fenêtres de la maison de l'administratrice	1,00	0,00	1,00	0,00
	<u>INTERNAT LA REID</u>				
	<u>Route du Canada</u>				
708/23400/221010	Rénovation de la toiture en asbete ciment	155.000,00	0,00	155.000,00	0,00
708/23400/221010	Rénovation du pignon de la façade Nord	7.500,00	0,00	7.500,00	0,00
	<u>Haut-Mâret</u>				
708/23400/221010	Renouvellement de la toiture du château - Phase 1	110.000,00	0,00	110.000,00	0,00
708/23400/221010	Renouvellement des châssis de fenêtres des chambres de la tranche 2	1,00	0,00	1,00	0,00
708/23400/221010	Réparation et étanchéité des balcons	46.000,00	0,00	46.000,00	0,00
	<u>INTERNAT DE VERVIERS</u>				
708/23500/221010	Renouvellement des châssis de fenêtres des chambrettes	1,00	0,00	1,00	0,00
708/23500/221010	Renouvellement des faux-plafonds et des menuiseries	0,00	0,00	0,00	0,00

MB Mars

PART PROVINCIALE	EMPRUNT, ALIENATIONS, PRELEVEMENTS	MONTANTS	ARTICLES
	<u>ENSEIGNEMENT</u>		
	<u>Enseignement - Affaires générales</u>		
	<u>Site quai Kurth</u>		
200.000,00	Emprunt n° 4	200.000,00	700/25700/170110
40.000,00	Prélèvement sur le BO	40.000,00	060/99060/781000
172.000,00	Prélèvement sur le BO	172.000,00	060/99060/781000
500.000,00	Prélèvement sur le BO	500.000,00	060/99060/781000
100.000,00	Prélèvement sur le BO	100.000,00	060/99060/781000
	<u>Direction générale de l'Enseignement et de la Formation</u>		
850.000,00	Prélèvement sur le BO	850.000,00	060/99060/781000
	<u>Prêts d'études</u>		
125.000,00	Emprunt n° 5	125.000,00	703/85200/170151
	<u>Centre psycho-médico-sociaux</u>		
	<u>PMS VERVIERS</u>		
0,00	Emprunt n° 6	0,00	706/20300/170110
0,00	Emprunt n° 6	0,00	706/20300/170110
40.000,00	Emprunt n° 6	40.000,00	706/20300/170110
	<u>Internats</u>		
	<u>INTERNAT DE JEMEPPE</u>		
35.000,00	Emprunt n° 7	35.000,00	708/23300/170110
1,00	Prélèvement sur le BO	1,00	060/99060/781000
	<u>INTERNAT LA REID</u>		
	<u>Route du Canada</u>		
155.000,00	Emprunt n° 7	155.000,00	708/23400/170110
7.500,00	Emprunt n° 7	7.500,00	708/23400/170110
	<u>Haut-Mâret</u>		
110.000,00	Emprunt n° 7	110.000,00	708/23400/170110
1,00	Prélèvement sur le BO	1,00	060/99060/781000
46.000,00	Emprunt n° 7	46.000,00	708/23400/170110
	<u>INTERNAT DE VERVIERS</u>		
1,00	Prélèvement sur le BO	1,00	060/99060/781000
0,00	Emprunt n° 7	0,00	708/23500/170110

MB Mars

ARTICLES	OBJET	ESTIMATION	TIERS INVESTISSEUR	CREDITS	SUBSIDES
	<u>INTERNAT DE LIEGE</u>				
708/23700/221010	Remplacement du mobilier fixe (5ème phase)	68.000,00	0,00	68.000,00	0,00
708/23700/221010	Remplacement câblage et éclairage de l'internat 4° étage	90.000,00	0,00	90.000,00	0,00
	<u>SERAING</u>				
708/23800/221010	Remplacement centrale de détection incendie	40.000,00	0,00	40.000,00	0,00
708/23800/221010	Réalisation de douches au 7ème étage	40.000,00	0,00	40.000,00	0,00
	TOTAL	3.306.503,00	0,00	3.306.503,00	688.000,00
	<u>ENSEIGNEMENT SECONDAIRE</u>				
	<u>Enseignement agricole et horticole</u>				
732/22100/221010	Mise en conformité de tableaux électriques	40.000,00	0,00	40.000,00	0,00
732/22100/221010	Clôture du site	14.000,00	0,00	14.000,00	0,00
732/22100/221010	Rénovation ventilation des vestiaires du hall des sports	8.000,00	0,00	8.000,00	0,00
	<u>Enseignement secondaire</u>				
	<u>LYCEE JEAN BOETS</u>				
735/24100/221010	Rénovation des façades et amélioration de l'isolation thermique	60.000,00	0,00	60.000,00	0,00
735/24100/221010	Remplacement des châssis du réfectoire	1,00	0,00	1,00	0,00
735/24100/221010	Raccordement de la fosse septique de la conciergerie et réfection de la terrasse	10.000,00	0,00	10.000,00	0,00
735/24100/221010	Cloisonnement et conformité RF (rue Hullos)	50.000,00	0,00	50.000,00	0,00
735/24100/221010	Rénovation de l'électricité et du chauffage (rue Hullos)	40.000,00	0,00	40.000,00	4.000,00
					735/24100/151210
<u>735/24100/221010</u>	<u>Reconditionnement du sous-sol</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
					735/24100/151410
	<u>CRECHE LES PACOLETS</u>				
735/24110/221010	Remplacement des stores antisolaire de la crèche	12.000,00	0,00	12.000,00	0,00
735/24110/221010	Entretien des verrières de la crèche	10.000,00	0,00	10.000,00	0,00
	<u>ATHENEE GUY LANG</u>				
735/24400/221010	Remplacement canalisation incendie	10.000,00	0,00	10.000,00	0,00
735/24400/221010	Réparation vestiaire et cuisine didactique	40.000,00	0,00	40.000,00	0,00
735/24400/221010	Réparation linteaux et maçonneries	30.000,00	0,00	30.000,00	0,00
	<u>EP HERSTAL</u>				
735/24600/221010	Rénovation de la chaufferie	1.000.000,00	1.000.000,00	0,00	0,00
735/24600/221010	Réparations urgentes des façades de la tour	30.000,00	0,00	30.000,00	0,00
735/24600/221010	Remplacement des châssis de fenêtres	1,00	0,00	1,00	0,00
735/24600/221010	Révision des installations électriques	80.000,00	0,00	80.000,00	0,00
735/24600/221010	Remplacement de la chaudière de la conciergerie	8.000,00	0,00	8.000,00	2.400,00
					735/24600/151210
	<u>IPES HERSTAL</u>				
735/24700/221010	Réparation des plafonds	45.000,00	0,00	45.000,00	0,00
735/24700/221010	Aménagement de la cour	85.000,00	0,00	85.000,00	0,00
735/24700/221010	Rénovation des laboratoires	75.000,00	0,00	75.000,00	0,00
735/24700/221010	Hall des sports - Remplacement des toitures et façades	1,00	0,00	1,00	0,00

MB Mars

PART PROVINCIALE	EMPRUNT, ALIENATIONS, PRELEVEMENTS	MONTANTS	ARTICLES
68.000,00	<u>INTERNAT DE LIEGE</u> Emprunt n° 7	68.000,00	708/23700/170110
90.000,00	Emprunt n° 7	90.000,00	708/23700/170110
40.000,00	<u>SERAING</u> Emprunt n° 7	40.000,00	708/23800/170110
40.000,00	Emprunt n° 7	40.000,00	708/23800/170110
2.618.503,00	TOTAL	2.618.503,00	
	<u>ENSEIGNEMENT SECONDAIRE</u>		
	<u>Enseignement agricole et horticole</u>		
40.000,00	Prélèvement sur le BO	40.000,00	060/99060/781000
14.000,00	Prélèvement sur le BO	14.000,00	060/99060/781000
8.000,00	Prélèvement sur le BO	8.000,00	060/99060/781000
	<u>Enseignement secondaire</u>		
	<u>LYCEE JEAN BOETS</u>		
60.000,00	Emprunt n° 8	60.000,00	735/24100/170110
1,00	Prélèvement sur le BO	1,00	060/99060/781000
10.000,00	Emprunt n° 8	10.000,00	735/24100/170110
50.000,00	Emprunt n° 8	50.000,00	735/24100/170110
36.000,00	Emprunt n° 8	36.000,00	735/24100/170110
<u>0,00</u>	<u>Emprunt n° 8</u>	<u>0,00</u>	<u>735/24100/170110</u>
12.000,00	Emprunt n° 8	12.000,00	735/24110/170110
10.000,00	Emprunt n° 8	10.000,00	735/24110/170110
	<u>ATHENEE GUY LANG</u>		
10.000,00	Emprunt n° 8	10.000,00	735/24400/170110
40.000,00	Emprunt n° 8	40.000,00	735/24400/170110
30.000,00	Emprunt n° 8	30.000,00	735/24400/170110
	<u>EP HERSTAL</u>		
0,00	-	0,00	-
30.000,00	Emprunt n° 8	30.000,00	735/24600/170110
1,00	Prélèvement sur le BO	1,00	060/99060/781000
80.000,00	Emprunt n° 8	80.000,00	735/24600/170110
5.600,00	Emprunt n° 8	5.600,00	735/24600/170110
	<u>IPES HERSTAL</u>		
45.000,00	Emprunt n° 8	45.000,00	735/24700/170110
85.000,00	Emprunt n° 8	85.000,00	735/24700/170110
75.000,00	Emprunt n° 8	75.000,00	735/24700/170110
1,00	Prélèvement sur le BO	1,00	060/99060/781000

MB Mars

ARTICLES	OBJET	ESTIMATION	TIERS INVESTISSEUR	CREDITS	SUBSIDES
735/24700/221010	Mise en conformité de locaux contre l'incendie	10.000,00	0,00	10.000,00	0,00
735/24700/221010	Compartimentage des cages d'escalier	10.000,00	0,00	10.000,00	0,00
735/24700/221010	Réparation d'une façade de l'annexe Delrez	40.000,00	0,00	40.000,00	0,00
	<u>EP HUY</u>				
	<u>Reconditionnement des douches du hall des sports et des sanitaires du hall de maçonnerie</u>				
735/24800/221010		<u>80.000,00</u>	<u>0,00</u>	<u>80.000,00</u>	<u>0,00</u>
					735/24800/151440
735/24800/221010	Remplacement des tableaux électriques	20.000,00	0,00	20.000,00	0,00
735/24800/221010	Rénovation des façades du pavillon Récollet : bardage + châssis + isolation	1,00	0,00	1,00	0,00
735/24800/221010	Rénovation des façades du pavillon Récollet: variante très basse énergie	1,00	0,00	1,00	0,00
735/24800/221010	Réparation de béton d'acrotère bâtiment princ.	20.000,00	0,00	20.000,00	0,00
735/24800/221010	Escalier de secours au bâtiment Meuse	15.000,00	0,00	15.000,00	0,00
735/24800/221010	Renouvellement châssis fenêtres aile principale	1,00	0,00	1,00	0,00
735/24800/221010	Renouvellement toiture Sittel-Ritteger	1,00	0,00	1,00	0,00
735/24800/221010	Révision des installations électriques	45.000,00	0,00	45.000,00	0,00
735/24800/221010	<u>Cloisonnement RF pavillon Recollets</u>	<u>65.000,00</u>	<u>0,00</u>	<u>65.000,00</u>	<u>0,00</u>
735/24800/221010	<u>Portes RF Exigence SRI</u>	<u>30.000,00</u>	<u>0,00</u>	<u>30.000,00</u>	<u>0,00</u>
	<u>IPES HUY</u>				
735/24900/221010	Salle des fêtes : Renouvellement des sièges et du revêtement de sol	135.000,00	0,00	135.000,00	0,00
735/24900/221010	Remplacement de tableaux électriques	20.000,00	0,00	20.000,00	0,00
735/24900/221010	Remplacement de châssis de fenêtres - façade principale	1,00	0,00	1,00	0,00
735/24900/221010	Rénovation des vestiaires du gymnase	25.500,00	0,00	25.500,00	0,00
735/24900/221010	Remplacement de châssis de fenêtres - bâtiment principal	1,00	0,00	1,00	0,00
735/24900/221010	Réparation des murets des abords	15.000,00	0,00	15.000,00	0,00
735/24900/221010	Réparation de béton	20.000,00	0,00	20.000,00	0,00
735/24900/221010	Etanchéité de la cour + revêtement	65.000,00	0,00	65.000,00	0,00
	<u>IPES SERAING</u>				
735/25000/221010	<u>Travaux de sécurité incendie - Aile Ouest</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
735/25000/221010	Réparation de la cour de jeux + plantations	90.000,00	0,00	90.000,00	0,00
735/25000/221010	Remplacement des canalisations en plomb + décharges	50.000,00	0,00	50.000,00	0,00
735/25000/221010	<u>Peinture et réparation des châssis en bois</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
	<u>IPES OUGREE</u>				
735/25010/221010	Rénovation des sanitaires du gymnase	40.000,00	0,00	40.000,00	0,00
	<u>IPES PARAMEDICAL</u>				
735/25100/221010	Siège de Verviers: travaux urgents d'entretien	10.000,00	0,00	10.000,00	0,00
735/25100/221010	Siège de Verviers : construction d'une école paramédicale	10.600.000,00	0,00	10.600.000,00	6.678.000,00
					<u>735/25100/151410</u>
	<u>EP SERAING</u>				
735/25400/221010	Révision installations électriques	50.000,00	0,00	50.000,00	0,00
735/25400/221010	Révision de l'éclairage de sécurité	50.000,00	0,00	50.000,00	0,00
735/25400/221010	Renouvellement bardage du bâtiment central et entretien des corniches	65.000,00	0,00	65.000,00	0,00
735/25400/221010	Renouvellement des châssis de fenêtres	1,00	0,00	1,00	0,00

MB Mars

PART PROVINCIALE	EMPRUNT, ALIENATIONS, PRELEVEMENTS	MONTANTS	ARTICLES
10.000,00	Emprunt n° 8	10.000,00	735/24700/170110
10.000,00	Emprunt n° 8	10.000,00	735/24700/170110
40.000,00	Emprunt n° 8	40.000,00	735/24700/170110
	<u>EP HUY</u>		
<u>80.000,00</u>	<u>Emprunt n° 8</u>	<u>80.000,00</u>	<u>735/24800/170110</u>
20.000,00	Emprunt n° 8	20.000,00	735/24800/170110
1,00	Prélèvement sur le BO	1,00	060/99060/781000
1,00	Prélèvement sur le BO	1,00	060/99060/781000
20.000,00	Emprunt n° 8	20.000,00	735/24800/170110
15.000,00	Emprunt n° 8	15.000,00	735/24800/170110
1,00	Prélèvement sur le BO	1,00	060/99060/781000
1,00	Prélèvement sur le BO	1,00	060/99060/781000
45.000,00	Emprunt n° 8	45.000,00	735/24800/170110
<u>65.000,00</u>	<u>Emprunt n° 8</u>	<u>65.000,00</u>	<u>735/24800/170110</u>
<u>30.000,00</u>	<u>Emprunt n° 8</u>	<u>30.000,00</u>	<u>735/24800/170110</u>
	<u>IPES HUY</u>		
135.000,00	Emprunt n° 8	135.000,00	735/24900/170110
20.000,00	Emprunt n° 8	20.000,00	735/24900/170110
1,00	Prélèvement sur le BO	1,00	060/99060/781000
25.500,00	Emprunt n° 8	25.500,00	735/24900/170110
1,00	Prélèvement sur le BO	1,00	060/99060/781000
15.000,00	Emprunt n° 8	15.000,00	735/24900/170110
20.000,00	Emprunt n° 8	20.000,00	735/24900/170110
65.000,00	Emprunt n° 8	65.000,00	735/24900/170110
	<u>IPES SERAING</u>		
<u>0,00</u>	<u>Emprunt n° 8</u>	<u>0,00</u>	<u>735/25000/170110</u>
90.000,00	Emprunt n° 8	90.000,00	735/25000/170110
50.000,00	Emprunt n° 8	50.000,00	735/25000/170110
<u>0,00</u>	<u>Emprunt n° 8</u>	<u>0,00</u>	<u>735/25000/170110</u>
0,00	<u>IPES OUGREE</u>		
40.000,00	Emprunt n° 8	40.000,00	735/25010/170110
	<u>IPES PARAMEDICAL</u>		
10.000,00	Emprunt n° 8	10.000,00	735/25100/170110
3.922.000,00	Emprunt n° 8	3.922.000,00	735/25100/170110
	<u>EP SERAING</u>		
50.000,00	Emprunt n° 8	50.000,00	735/25400/170110
50.000,00	Emprunt n° 8	50.000,00	735/25400/170110
65.000,00	Emprunt n° 8	65.000,00	735/25400/170110
1,00	Prélèvement sur le BO	1,00	060/99060/781000

MB Mars

ARTICLES	OBJET	ESTIMATION	TIERS INVESTISSEUR	CREDITS	SUBSIDES
735/25400/221010	Détection Intrusion	25.000,00	0,00	25.000,00	0,00
735/25400/221010	Salle de spectacle : sonorisation et éclairage de scène	30.000,00	0,00	30.000,00	0,00
735/25400/221010	Hall de maçonnerie : stabilité, étanchéité de la toiture, rénovation des vestiaires	0,00	0,00	0,00	0,00
	<u>EP VERVIERS</u>				<u>735/25400/151410</u>
735/25500/221010	Protection vitrage côté plaine Pelzer	10.000,00	0,00	10.000,00	0,00
735/25500/221010	Réparation des bétons de façade des bâtiments 2, 3 et 4	15.000,00	0,00	15.000,00	0,00
735/25500/221010	Renouvellement de la toiture du bâtiment 10	30.000,00	0,00	30.000,00	0,00
735/25500/221010	Aménagement atelier "mécanique garage"	40.000,00	0,00	40.000,00	0,00
735/25500/221010	Remplacement des tableaux électriques	25.000,00	0,00	25.000,00	0,00
	<u>IPES VERVIERS</u>				
735/25600/221010	Mise en conformité des tableaux électriques : rez-de chaussée et 1er du bâtiment 2	0,00	0,00	0,00	0,00
735/25600/221010	Remplacement des poteaux d'éclairage extérieurs + éclairage des cours	20.000,00	0,00	20.000,00	0,00
735/25600/221010	Remplacement des faux-plafonds des couloirs	30.000,00	0,00	30.000,00	0,00
735/25600/221010	Remplacement de briques de verre restaurant	6.500,00	0,00	6.500,00	0,00
735/25600/221010	Renouvellement toiture bâtiment 1 + isolation	240.000,00	0,00	240.000,00	192.000,00
	<u>IPES HESBAYE</u>				<u>735/25600/151410</u>
	<u>Crisnée</u>				
735/25700/221010	Remplacement de tableaux électriques	25.000,00	0,00	25.000,00	0,00
735/25700/221010	Révision des couvercles de CV autour du bâtiment principal	18.000,00	0,00	18.000,00	0,00
735/25700/221010	Compartimentage RF du bâtiment principal: Mise en conformité de la cage d'escalier (n° 3)	65.000,00	0,00	65.000,00	0,00
	<u>Rue de Huy</u>				
735/25700/221010	Remplacement de tableaux électriques	25.000,00	0,00	25.000,00	0,00
735/25700/221010	Halle de sports : Aménagement d'une salle de multisports	1,00	0,00	1,00	0,00
735/25700/221010	Hall de sports : Réalisation de vestiaires	60.000,00	0,00	60.000,00	36.000,00
					<u>735/25700/151210</u>
735/25700/221010	Aménagement de l'atelier mécanique outil en section coiffure	1,00	0,00	1,00	0,00
735/25700/221010	Compartimentage RF des cages d'escalier	40.000,00	0,00	40.000,00	0,00
735/25700/221010	Reconditionnement des sanitaires du bâtiment principal	35.000,00	0,00	35.000,00	0,00
735/25700/221010	Renouvellement de l'étanchéité de la toiture basse du bâtiment principal	145.000,00	0,00	145.000,00	121.800,00
					<u>735/25700/151410</u>
735/25700/221010	Salle de spectacles : révision installation électrique et éclairage	30.000,00	0,00	30.000,00	0,00
	<u>Rue de Selys</u>				
735/25700/221010	Remplacement de tableaux électriques et installation électrique des ateliers boulangerie - chocolaterie	0,00	0,00	0,00	0,00
735/25700/221010	Extension détection intrusion	10.000,00	0,00	10.000,00	0,00
735/25700/221010	Rénovation des ateliers pour la section boulangerie	50.000,00	0,00	50.000,00	0,00
735/25700/221010	Remplacement de châssis de fenêtres à l'Ecole du Nord	0,00	0,00	0,00	0,00

MB Mars

PART PROVINCIALE	EMPRUNT, ALIENATIONS, PRELEVEMENTS	MONTANTS	ARTICLES
25.000,00	Emprunt n° 8	25.000,00	735/25400/170110
30.000,00	Emprunt n° 8	30.000,00	735/25400/170110
<u>0,00</u>	<u>Emprunt n° 8</u>	<u>0,00</u>	<u>735/25400/170110</u>
	<u>EP VERVIERS</u>		
10.000,00	Emprunt n° 8	10.000,00	735/25500/170110
15.000,00	Emprunt n° 8	15.000,00	735/25500/170110
30.000,00	Emprunt n° 8	30.000,00	735/25500/170110
40.000,00	Emprunt n° 8	40.000,00	735/25500/170110
25.000,00	Emprunt n° 8	25.000,00	735/25500/170110
	<u>IPES VERVIERS</u>		
<u>0,00</u>	<u>Emprunt n° 8</u>	<u>0,00</u>	<u>735/25600/170110</u>
20.000,00	Emprunt n° 8	20.000,00	735/25600/170110
30.000,00	Emprunt n° 8	30.000,00	735/25600/170110
6.500,00	Emprunt n° 8	6.500,00	735/25600/170110
48.000,00	Emprunt n° 8	48.000,00	735/25600/170110
	<u>IPES HESBAYE</u>		
25.000,00	Emprunt n° 8	25.000,00	735/25700/170110
18.000,00	Emprunt n° 8	18.000,00	735/25700/170110
65.000,00	Emprunt n° 8	65.000,00	735/25700/170110
	<u>Rue de Huy</u>		
25.000,00	Emprunt n° 8	25.000,00	735/25700/170110
1,00	Prélèvement sur le B.O	1,00	060/99060/781000
24.000,00	Emprunt n° 8	24.000,00	735/25700/170110
1,00	Prélèvement sur le B.O	1,00	060/99060/781000
40.000,00	Emprunt n° 8	40.000,00	735/25700/170110
35.000,00	Emprunt n° 8	35.000,00	735/25700/170110
23.200,00	Emprunt n° 8	23.200,00	735/25700/170110
30.000,00	Emprunt n° 8	30.000,00	735/25700/170110
	<u>Rue de Selys</u>		
<u>0,00</u>	<u>Emprunt n° 8</u>	<u>0,00</u>	<u>735/25700/170110</u>
10.000,00	Emprunt n° 8	10.000,00	735/25700/170110
50.000,00	Emprunt n° 8	50.000,00	735/25700/170110
<u>0,00</u>	<u>Emprunt n° 8</u>	<u>0,00</u>	<u>735/25700/170110</u>

MB Mars

ARTICLES	OBJET	ESTIMATION	TIERS INVESTISSEUR	CREDITS	SUBSIDES
	<u>ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE PROMOTION SOCIALE</u>				
	<u>IPEPS SERAING</u>				
736/26300/221010	Rénovation des sanitaires - annexe ABR	25.000,00	0,00	25.000,00	0,00
	<u>IPEPS VERVIERS - Orientation commerciale</u>				
736/26400/221010	Réparation des balcons	15.000,00	0,00	15.000,00	0,00
	<u>IPEPS VERVIERS - Orientation technique</u>				
736/26500/221010	Renouvellement des châssis de fenêtres de la façade Sud	1,00	0,00	1,00	0,00
	TOTAL	14.232.013,00	1.000.000,00	13.232.013,00	7.034.200,00
	<u>ENSEIGNEMENT SUPERIEUR</u>				
	<u>Enseignement Supérieur non universitaire</u>				
	<u>Isil</u>				
741/27900/221010	Réparation du pignon nord à l'aile Meuse	30.000,00	0,00	30.000,00	0,00
741/27900/221010	Révision installations électriques	65.000,00	0,00	65.000,00	0,00
741/27900/221010	Révision de l'éclairage de sécurité	50.000,00	0,00	50.000,00	0,00
741/27900/221010	Remplacement châssis conciergerie	17.500,00	0,00	17.500,00	5.000,00
					741/27900/151210
	<u>Annexe Rue de la Loi</u>				
741/27900/221010	Détection intrusion	35.000,00	0,00	35.000,00	0,00
741/27900/221010	Remplacement aérothermes vétustes par chauffage central	120.000,00	0,00	120.000,00	15.000,00
					741/27900/151210
	<u>Haute Ecole Jemeppe</u>				
741/28000/221010	Remplacement des chaudières	80.000,00	0,00	80.000,00	24.000,00
					741/28000/151210
	<u>Campus 2000</u>				
741/28000/221010	Aménagement des abords de la rue Gosson	8.000,00	0,00	8.000,00	0,00
741/28000/221010	Réparation des pierres de soubassement du préau	10.000,00	0,00	10.000,00	0,00
	<u>Site Beeckman</u>				
741/28000/221010	Remplacement du chauffage	300.000,00	300.000,00	0,00	0,00
741/28000/221010	Remplacement des échelles de secours par un escalier de secours	60.000,00	0,00	60.000,00	0,00
741/28000/221010	Réparation des linteaux et seuils en béton	25.000,00	0,00	25.000,00	0,00
	<u>La Reid</u>				
741/28020/221010	Construction d'un bâtiment pour la Haute Ecole	1,00	0,00	1,00	0,00
	<u>Site Barbou</u>				
741/28100/221010	Révision électricité foyer de la salle des fêtes	65.000,00	0,00	65.000,00	0,00
741/28100/221010	Placement de dispositif anti-pigeons	10.000,00	0,00	10.000,00	0,00
741/28100/221010	Peinture des châssis extérieurs	45.000,00	0,00	45.000,00	0,00
741/28100/221010	Remplacement de stores extérieurs	25.000,00	0,00	25.000,00	0,00
	TOTAL	945.501,00	300.000,00	645.501,00	44.000,00

MB Mars

PART PROVINCIALE	EMPRUNT, ALIENATIONS, PRELEVEMENTS	MONTANTS	ARTICLES
	<u>ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE PROMOTION SOCIALE</u>		
	<u>IPEPS SERAING</u>		
25.000,00	Prélèvement sur le BO	25.000,00	060/99060/781000
	<u>IPEPS VERVIERS - Orientation commerciale</u>		
15.000,00	Prélèvement sur le BO	15.000,00	060/99060/781000
	<u>IPEPS VERVIERS - Orientation technique</u>		
1,00	Prélèvement sur le BO	1,00	060/99060/781000
6.197.813,00	TOTAL	6.197.813,00	
	<u>ENSEIGNEMENT SUPERIEUR</u>		
	<u>Enseignement Supérieur non universitaire</u>		
	<u>Isil</u>		
30.000,00	Emprunt n° 9	30.000,00	741/27900/170110
65.000,00	Emprunt n° 9	65.000,00	741/27900/170110
50.000,00	Emprunt n° 9	50.000,00	741/27900/170110
12.500,00	Emprunt n° 9	12.500,00	741/27900/170110
	<u>Annexe Rue de la Loi</u>		
35.000,00	Emprunt n° 9	35.000,00	741/27900/170110
105.000,00	Emprunt n° 9	105.000,00	741/27900/170110
	<u>Haute Ecole Jemeppe</u>		
56.000,00	Emprunt n° 9	56.000,00	741/28000/170110
	<u>Campus 2000</u>		
8.000,00	Emprunt n° 9	8.000,00	741/28000/170110
10.000,00	Emprunt n° 9	10.000,00	741/28000/170110
	<u>Site Beeckman</u>		
0,00	-	0,00	
60.000,00	Emprunt n° 9	60.000,00	741/28000/170110
25.000,00	Emprunt n° 9	25.000,00	741/28000/170110
	<u>La Reid</u>		
1,00	Prélèvement sur le BO	1,00	060/99060/781000
	<u>Site Barbou</u>		
65.000,00	Emprunt n° 9	65.000,00	741/28100/170110
10.000,00	Emprunt n° 9	10.000,00	741/28100/170110
45.000,00	Emprunt n° 9	45.000,00	741/28100/170110
25.000,00	Emprunt n° 9	25.000,00	741/28100/170110
601.501,00	TOTAL	601.501,00	

MB Mars

ARTICLES	OBJET	ESTIMATION	TIERS INVESTISSEUR	CREDITS	SUBSIDES
	<u>ENSEIGNEMENT POUR HANDICAPES</u>				
	<u>Institut provincial d'enseignement secondaire spécial</u>				
752/29100/221010	Bardage façade aile droite et des 2 pignons + isolation	1,00	0,00	1,00	0,00
752/29100/221010	Rénovation des sanitaires	0,00	0,00	0,00	0,00
752/29100/221010	Renouvellement de l'éclairage des bureaux au rez de chaussée et du couloir	12.500,00	0,00	12.500,00	0,00
	<u>Centre de réadaptation au travail</u>				
752/29200/221010	Remplacement de tableaux électriques	15.000,00	0,00	15.000,00	0,00
752/29200/221010	Rénovation de l'entrée principale : carrelage + escalier de secours	25.000,00	0,00	25.000,00	0,00
752/29200/221010	Réparation des bétons de corniche	27.500,00	0,00	27.500,00	0,00
752/29200/221010	Remplacement des chaudières des ateliers	70.000,00	0,00	70.000,00	0,00
752/29200/221010	Réfection cour haute pour formation caristes	120.000,00	0,00	120.000,00	0,00
752/29200/221010	Transformation d'atelier	30.000,00	0,00	30.000,00	0,00
	TOTAL	300.001,00	0,00	300.001,00	0,00
	<u>COMPLEXE DE DELASSEMENT</u>				
	<u>Domaine provincial de Wegimont</u>				
760/71000/221010	Rénovation des chambres aile Sud	70.000,00	0,00	70.000,00	0,00
760/71000/221010	Stabilisation des berges de l'étang central	40.000,00	0,00	40.000,00	0,00
760/71000/221010	Renouvellement de la toiture du Belvédère	50.000,00	0,00	50.000,00	0,00
	TOTAL	160.000,00	0,00	160.000,00	0,00
	<u>JEUNESSE</u>				
	<u>Service provinciale de la jeunesse</u>				
761/72000/221010	Rénovation de la toiture du bâtiment de liaison + isolation thermique	1,00	0,00	1,00	0,00
761/72000/221010	Rénovation des douches	6.000,00	0,00	6.000,00	0,00
761/72000/221010	Remplacement chaudière	30.000,00	0,00	30.000,00	0,00
	TOTAL	36.001,00	0,00	36.001,00	0,00
	<u>CULTURE, LOISIR ET FETES</u>				
	<u>Service des affaires culturelles de la Province</u>				
	<u>Culture et loisirs</u>				
762/99762/242000	Acquisition d'œuvres d'art	25.000,00	0,00	25.000,00	0,00
762/99762/262481	Subsidés pour équipement culturel	250.000,00	0,00	250.000,00	0,00
762/73500/221000	Achat de la Maison de la Création	150.000,00	0,00	150.000,00	0,00
	<u>Bibliothèques</u>				
767/73300/221010	Réparation d'urgence des châssis de fenêtre	30.000,00	0,00	30.000,00	0,00
767/73300/221010	Réparation des structures en béton	0,00	0,00	0,00	0,00
767/73300/221010	Bibliothèque départementalisée	1,00	0,00	1,00	0,00
767/73300/221010	Pose de stores antisolaires dans les bureaux	12.000,00	0,00	12.000,00	0,00
767/73300/221010	Aménagement de zones de lecture	8.000,00	0,00	8.000,00	0,00
767/73300/221010	Réorganisation accueil et prêt RFID	50.000,00	0,00	50.000,00	0,00
767/73300/221010	Cloisonnement RF + mise en conformité électricité (partie Chiroux)	68.000,00	0,00	68.000,00	22.000,00
	TOTAL	593.001,00	0,00	593.001,00	22.000,00
					767/73300/761003

MB Mars

PART PROVINCIALE	EMPRUNT, ALIENATIONS, PRELEVEMENTS	MONTANTS	ARTICLES
	<u>ENSEIGNEMENT POUR HANDICAPES</u>		
	<u>Institut provincial d'enseignement secondaire spécial</u>		
1,00	Prélèvement sur le BO	1,00	060/99060/781000
0,00	Prélèvement sur le BO	0,00	060/99060/781000
12.500,00	Prélèvement sur le BO	12.500,00	060/99060/781000
	<u>Centre de réadaptation au travail</u>		
15.000,00	Emprunt n°10	15.000,00	752/29200/170110
25.000,00	Emprunt n°10	25.000,00	752/29200/170110
27.500,00	Emprunt n°10	27.500,00	752/29200/170110
70.000,00	Emprunt n°10	70.000,00	752/29200/170110
120.000,00	Emprunt n°10	120.000,00	752/29200/170110
30.000,00	Emprunt n°10	30.000,00	752/29200/170110
300.001,00	TOTAL	300.001,00	
	<u>COMPLEXE DE DELASSEMENT</u>		
	<u>Domaine provincial de Wegimont</u>		
70.000,00	Emprunt n° 11	70.000,00	760/71000/170110
40.000,00	Emprunt n° 11	40.000,00	760/71000/170110
50.000,00	Emprunt n° 11	50.000,00	760/71000/170110
160.000,00	TOTAL	160.000,00	
	<u>JEUNESSE</u>		
	<u>Service provinciale de la jeunesse</u>		
1,00	Prélèvement sur le BO	1,00	060/99060/781000
6.000,00	Prélèvement sur le BO	6.000,00	060/99060/781000
30.000,00	Prélèvement sur le BO	30.000,00	060/99060/781000
36.001,00	TOTAL	36.001,00	
	<u>CULTURE, LOISIR ET FETES</u>		
	<u>Service des affaires culturelles de la Province</u>		
	<u>Culture et loisirs</u>		
25.000,00	Prélèvement sur le BO	25.000,00	060/99060/781000
250.000,00	Emprunt n° 22	250.000,00	762/99762/170140
150.000,00	Prélèvement sur le fonds spécial NPG	150.000,00	060/99060/781030
	<u>Bibliothèques</u>		
30.000,00	Prélèvement sur le BO	30.000,00	060/99060/781000
0,00	Prélèvement sur le BO	0,00	060/99060/781000
1,00	Prélèvement sur le BO	1,00	060/99060/781000
12.000,00	Prélèvement sur le BO	12.000,00	060/99060/781000
8.000,00	Prélèvement sur le BO	8.000,00	060/99060/781000
50.000,00	Prélèvement sur le BO	50.000,00	060/99060/781000
46.000,00	Prélèvement sur le BO	46.000,00	060/99060/781000
571.001,00	TOTAL	571.001,00	

MB Mars

ARTICLES	OBJET	ESTIMATION	TIERS INVESTISSEUR	CREDITS	SUBSIDES
	<u>SPORT</u>				
	<u>Complexe sportif de Naimette-Xhovémont</u>				
764/75100/221010	Travaux d'entretien	10.000,00	0,00	10.000,00	0,00
	<u>Centre régional d'entraînement et de formation de jeunes footballeurs</u>				
764/75300/221010	Travaux d'entretien	10.000,00	0,00	10.000,00	0,00
764/75300/221010	Remplacement du terrain synthétique	500.000,00	0,00	500.000,00	375.000,00
					764/75300/151210
	<u>Centre de tennis de table</u>				
764/75600/221010	Travaux d'entretien	10.000,00	0,00	10.000,00	0,00
764/75600/221010	Réparation du revêtement de la salle de sport	15.000,00	0,00	15.000,00	0,00
	<u>Centre de formation au football</u>				
764/99764/262400	Complexe de Huy : subsides pour terrains synthétiques avec partenariats	50.000,00	0,00	50.000,00	0,00
764/99764/262400	Complexe de Trooz : subsides pour terrains synthétiques avec partenariats	1,00	0,00	1,00	0,00
	<u>Centre de formation de tennis</u>				
764/75800/221010	Travaux d'entretien	12.000,00	0,00	12.000,00	0,00
764/75800/221010	Renouvellement revêtement terrains intérieurs	1,00	0,00	1,00	0,00
764/75800/221010	Ventilation sanitaires	15.000,00	0,00	15.000,00	0,00
764/75800/221010	Aménagement des abords	1,00	0,00	1,00	0,00
	TOTAL	622.003,00	0,00	622.003,00	375.000,00
	<u>ARTS</u>				
771/77100/242000	Acquisition d'œuvres d'Art	5.000,00	0,00	5.000,00	0,00
771/77100/221010	Rénovation des entre-portes des portes RF	6.000,00	0,00	6.000,00	0,00
771/77100/221010	Traitement sanitaire préventif des charpentes	10.000,00	0,00	10.000,00	0,00
771/77100/221010	Renouvellement régulation des chaudières	6.000,00	0,00	6.000,00	0,00
771/77100/221010	Rideaux d'air chaud à l'accueil	30.000,00	0,00	30.000,00	0,00
	<u>ENTREPOT PROVINCIAL D'ANS</u>				
771/77100/221010	Cloisonnement des réserves existantes	80.000,00	0,00	80.000,00	0,00
	<u>Château de Jehay</u>				
771/77200/221010	Sondages et dégagements divers en vue de l'analyse de la stabilité générale du château	25.000,00	0,00	25.000,00	20.000,00
					771/77200/151210
771/77200/221010	Dégagement des cloisons et faux-plafonds des combles en vue de l'analyse des charpentes	40.000,00	0,00	40.000,00	20.000,00
					771/77200/151210
771/77200/221010	Traitement phytopathologique-entomologique	20.000,00	0,00	20.000,00	0,00
771/77200/221010	Restauration des toitures et charpentes des 2 tours, des dépendances et du porche d'entrée	1,00	0,00	1,00	0,00
771/77200/221010	Création d'une sortie de secours	20.000,00	0,00	20.000,00	15.000,00
					771/77200/151210
771/77200/221010	Sécurisation des murs de douves	80.000,00	0,00	80.000,00	0,00
771/77200/221010	Rétablissement voies de circulation dans le parc et entretien drèves chataîgniers jointives	40.000,00	0,00	40.000,00	0,00
771/77200/221010	Placement de clôture dans le site	40.000,00	0,00	40.000,00	0,00
771/77200/221010	Reboisement	10.000,00	0,00	10.000,00	0,00

MB Mars

PART PROVINCIALE	EMPRUNT, ALIENATIONS, PRELEVEMENTS	MONTANTS	ARTICLES
	<u>SPORT</u>		
	<u>Complexe sportif de Naimette-Xhovémont</u>		
10.000,00	Emprunt n°12	10.000,00	764/75100/170110
	<u>Centre régional d'entrainement et de formation de jeunes footballeurs</u>		
10.000,00	Emprunt n°12	10.000,00	764/75300/170110
<u>125.000,00</u>	<u>Emprunt n°12</u>	<u>125.000,00</u>	<u>764/75300/170110</u>
	<u>Centre de tennis de table</u>		
10.000,00	Emprunt n°12	10.000,00	764/75600/170110
15.000,00	Emprunt n°12	15.000,00	764/75600/170110
	<u>Centre de formation au football</u>		
50.000,00	Emprunt n°12	50.000,00	764/99764/170140
1,00	Prélèvement sur le BO	1,00	060/99060/781000
	<u>Centre de formation de tennis</u>		
12.000,00	Emprunt n°12	12.000,00	764/75800/170110
1,00	Prélèvement sur le BO	1,00	060/99060/781000
15.000,00	Emprunt n°12	15.000,00	764/75800/170110
1,00	Prélèvement sur le BO	1,00	060/99060/781000
247.003,00	TOTAL	247.003,00	
	<u>ARTS</u>		
5.000,00	Prélèvement sur le BO	5.000,00	060/99060/781000
6.000,00	Emprunt n° 13	6.000,00	771/77100/170110
10.000,00	Emprunt n° 13	10.000,00	771/77100/170110
6.000,00	Emprunt n° 13	6.000,00	771/77100/170110
<u>30.000,00</u>	<u>Emprunt n° 13</u>	<u>30.000,00</u>	<u>771/77100/170110</u>
	<u>ENTREPOT PROVINCIAL D'ANS</u>		
80.000,00	Emprunt n° 13	80.000,00	771/77100/170110
	<u>Château de Jehay</u>		
5.000,00	Emprunt n° 13	5.000,00	771/77200/170110
20.000,00	Emprunt n° 13	20.000,00	771/77200/170110
20.000,00	Emprunt n° 13	20.000,00	771/77200/170110
1,00	Prélèvement sur le BO	1,00	060/99060/781000
5.000,00	Emprunt n° 13	5.000,00	771/77200/170110
80.000,00	Emprunt n° 13	80.000,00	771/77200/170110
40.000,00	Emprunt n° 13	40.000,00	771/77200/170110
40.000,00	Emprunt n° 13	40.000,00	771/77200/170110
10.000,00	Emprunt n° 13	10.000,00	771/77200/170110

MB Mars

ARTICLES	OBJET	ESTIMATION	TIERS INVESTISSEUR	CREDITS	SUBSIDES
771/77200/221010	Mise en conformité des installations électriques	50.000,00	0,00	50.000,00	0,00
771/77200/221010	Nouveau parking	1,00	0,00	1,00	0,00
771/77200/221010	Réaffectation de l'ancien parking	1,00	0,00	1,00	0,00
771/77200/221010	Festival des potagers	1,00	0,00	1,00	0,00
	<u>Edifices Classés</u>				
773/99773/262440	Participation aux frais de restauration des édifices classés (privé)	75.000,00	0,00	75.000,00	0,00
773/99773/262410	Participation aux frais de restauration des édifices classés (public)	150.000,00	0,00	150.000,00	0,00
773/99773/262411	Participation aux frais de restauration de l'Emulation	470.000,00	0,00	470.000,00	0,00
773/99773/262412	Interventions provinciales dans le cadre de la réhabilitation des Bains de la Sauvenière	625.000,00	0,00	625.000,00	0,00
	TOTAL	1.782.004,00	0,00	1.782.004,00	55.000,00
	<u>CULTES ET LAICITE</u>				
790/99790/262420	Participation aux frais de restauration des églises classées (communes)	75.000,00	0,00	75.000,00	0,00
790/99790/262450	Participation aux frais de restauration des églises classées (fabriques d'églises)	75.000,00	0,00	75.000,00	0,00
790/99790/262452	Participation aux frais de restauration des édifices du culte orthodoxe	1,00	0,00	1,00	0,00
	TOTAL	150.001,00	0,00	150.001,00	0,00
	<u>INTERVENTIONS SOCIALES ET FAMILLE</u>				
801/99801/262400	Intervention en matière d'aide et d'action sociale	26.339,00	0,00	26.339,00	0,00
	<u>La Famille</u>				
844/85000/292200	Prêt jeunes ménages	100.000,00	0,00	100.000,00	0,00
	TOTAL	126.339,00	0,00	126.339,00	0,00
	<u>SOINS DE SANTE</u>				
	<u>Direction générale des services santé et environnement</u>				
870/30100/288000	Cautionnements versés en numéraires	10.000,00	0,00	10.000,00	10.000,00
					870/30100/288020
	<u>Laboratoires</u>				
871/31000/221010	Rénovation des gardes-corps extérieurs en façade	5.000,00	0,00	5.000,00	0,00
871/31000/221010	Reconditionnement de l'accueil	25.000,00	0,00	25.000,00	0,00
871/31000/221010	Reconditionnement des sanitaires	30.000,00	0,00	30.000,00	0,00
871/31000/288000	Cautionnements versés en numéraires	10.000,00	0,00	10.000,00	10.000,00
					871/31000/288020
	<u>Promotion de la santé à l'école</u>				
871/33030/221010	Rue de la Province : remplacement des châssis de fenêtres	17.000,00	0,00	17.000,00	4.000,00
					871/33030/151210
871/33030/221010	Avenue Concorde : remplacement des châssis de fenêtres	15.000,00	0,00	15.000,00	4.000,00
					871/33030/151210

MB Mars

PART PROVINCIALE	EMPRUNT, ALIENATIONS, PRELEVEMENTS	MONTANTS	ARTICLES
50.000,00	Emprunt n° 13	50.000,00	771/77200/170110
1,00	Prélèvement sur le BO	1,00	060/99060/781000
1,00	Prélèvement sur le BO	1,00	060/99060/781000
1,00	Prélèvement sur le BO	1,00	060/99060/781000
	<u>Edifices Classés</u>		
75.000,00	Emprunt n° 14	75.000,00	773/99773/170130
150.000,00	Emprunt n° 14	150.000,00	773/99773/170130
470.000,00	Emprunt n° 14	470.000,00	773/99773/170130
625.000,00	Prélèvement sur le fonds spécial NPG	625.000,00	060/99060/781030
1.727.004,00	TOTAL	1.727.004,00	
	<u>CULTES ET LAICITE</u>		
75.000,00	Emprunt n° 15	75.000,00	790/99790/170131
75.000,00	Emprunt n° 15	75.000,00	790/99790/170131
1,00	Prélèvement sur le BO	1,00	060/99060/781031
150.001,00	TOTAL	150.001,00	
	<u>INTERVENTIONS SOCIALES ET FAMILLE</u>		
26.339,00	Prélèvement sur le BO	26.339,00	060/99060/781000
	<u>La Famille</u>		
100.000,00	Emprunt n° 16	100.000,00	844/85000/170152
126.339,00	TOTAL	126.339,00	
	<u>SOINS DE SANTE</u>		
	<u>Direction générale des services santé et environnement</u>		
0,00	-	0,00	-
	<u>Laboratoires</u>		
5.000,00	Prélèvement sur le BO	5.000,00	060/99060/781000
25.000,00	Prélèvement sur le BO	25.000,00	060/99060/781000
30.000,00	Prélèvement sur le BO	30.000,00	060/99060/781000
0,00	-	0,00	-
	<u>Promotion de la santé à l'école</u>		
13.000,00	Prélèvement sur le BO	13.000,00	060/99060/781000
11.000,00	Prélèvement sur le BO	11.000,00	060/99060/781000

MB Mars

ARTICLES	OBJET	ESTIMATION	TIERS INVESTISSEUR	CREDITS	SUBSIDES
	<u>Service des Cars</u>				
871/35000/221010	Réfection de la voierie	50.000,00	0,00	50.000,00	0,00
	<u>CHS l'Accueil</u>				
872/45100/221010	Rénovation du pavillon "Les Doyards"	1,00	0,00	1,00	0,00
872/45100/221010	Travaux d'aménagement de sécurité	30.000,00	0,00	30.000,00	0,00
872/45100/221010	Accessibilité PMR + sanitaires dans les pavillons soins	20.000,00	0,00	20.000,00	0,00
872/45100/221010	Rénovation de la chaufferie du pavillon Alloux + placement de capteurs solaires	100.000,00	0,00	100.000,00	34.000,00 872/45100/151210
872/45100/221010	Rénovation production d'eau chaude sanitaire + capteurs solaires aux Tilleuls	40.000,00	0,00	40.000,00	20.000,00 872/45100/151210
872/45100/221010	Renouvellement système d'appel malades à l'Horizon	120.000,00	0,00	120.000,00	0,00
872/45100/221010	Rénovation des peintures de l'economat - façade Nord	30.000,00	0,00	30.000,00	0,00
872/45100/221010	Réfection des voiries	20.000,00	0,00	20.000,00	0,00
872/45100/221010	Rénovation des toitures + isolation au pavillon Horizon	1,00	0,00	1,00	0,00
872/45100/221010	Peinture des châssis extérieurs de l'Horizon	30.000,00	0,00	30.000,00	0,00
872/45100/221010	Fermeture des terrasses par une clôture aux pavillons Tilleuls et Horizon	13.000,00	0,00	13.000,00	0,00
872/45100/221010	Pavillon les Alloux : réfection des corniches	25.000,00	0,00	25.000,00	0,00
872/45100/221010	Pavillon Hêtres : sécurisation des auvents par verre feuilleté	10.000,00	0,00	10.000,00	0,00
872/45100/221010	Site de Lierneux : création d'un réseau de chaleur par cogénération à base de biomasse	5.000.000,00	5.000.000,00	0,00	0,00
872/45100/221010	Travaux d'urgence dans les locaux de la pharmacie	80.000,00	0,00	80.000,00	0,00
872/45100/221010	Rénovation de la toiture de l'ancienne administration	80.000,00	0,00	80.000,00	0,00
	TOTAL	5.760.002,00	5.000.000,00	760.002,00	82.000,00
	<u>HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE</u>				
	<u>Traitement des eaux usées</u>				
877/99877/262430	Participation aux travaux entrepris par l'AIDE	400.000,00	0,00	400.000,00	0,00
	TOTAL	400.000,00	0,00	400.000,00	0,00
	<u>LOGEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</u>				
	<u>Habitations sociales et politique du logement</u>				
922/99922/262470	Participation dans l'aide au logement social	125.000,00	0,00	125.000,00	0,00
922/85100/292300	Prêt à la construction	1.250.000,00	0,00	1.250.000,00	0,00
	TOTAL	1.375.000,00	0,00	1.375.000,00	0,00

MB Mars

PART PROVINCIALE	EMPRUNT, ALIENATIONS, PRELEVEMENTS	MONTANTS	ARTICLES
	<u>Service des Cars</u>		
50.000,00	Prélèvement sur le BO	50.000,00	060/99060/781000
	<u>CHS l'Accueil</u>		
1,00	Prélèvement sur le BO	1,00	060/99060/781000
30.000,00	Emprunt n° 17	30.000,00	872/45100/170110
20.000,00	Emprunt n° 17	20.000,00	872/45100/170110
66.000,00	Emprunt n° 17	66.000,00	872/45100/170110
20.000,00	Emprunt n° 17	20.000,00	872/45100/170110
120.000,00	Emprunt n° 17	120.000,00	872/45100/170110
30.000,00	Emprunt n° 17	30.000,00	872/45100/170110
20.000,00	Emprunt n° 17	20.000,00	872/45100/170110
1,00	Prélèvement sur le BO	1,00	060/99060/781000
30.000,00	Emprunt n° 17	30.000,00	872/45100/170110
13.000,00	Emprunt n° 17	13.000,00	872/45100/170110
25.000,00	Emprunt n° 17	25.000,00	872/45100/170110
10.000,00	Emprunt n° 17	10.000,00	872/45100/170110
0,00	-	0,00	-
80.000,00	Emprunt n° 17	80.000,00	872/45100/170110
80.000,00	Emprunt n° 17	80.000,00	872/45100/170110
678.002,00	TOTAL	678.002,00	
	<u>HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE</u>		
	<u>Traitement des eaux usées</u>		
400.000,00	Prélèvement sur le BO	400.000,00	060/99060/781000
400.000,00	TOTAL	400.000,00	
	<u>LOGEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</u>		
	<u>Habitations sociales et politique du logement</u>		
125.000,00	Emprunt n° 18	125.000,00	922/99922/170133
1.250.000,00	Emprunt n° 19	1.250.000,00	922/85100/170153
1.375.000,00	TOTAL	1.375.000,00	

PROGRAMME DES TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS EXTRAORDINAIRES

MB Mars

ARTICLES	OBJET	ESTIMATION	TIERS INVESTISSEUR	CREDITS	SUBSIDES
	Années antérieures	480.000,00	0,00	480.000,00	0,00
	Dépenses générales	75.000,00	0,00	75.000,00	0,00
	Assurances	200.000,00	0,00	200.000,00	200.000,00
	Autorités provinciales	10.000,00	0,00	10.000,00	0,00
	Administration provinciale	13.558.484,00	0,00	13.558.484,00	1.197.000,00
	Patrimoine	135.000,00	0,00	135.000,00	0,00
	Service généraux	787.801,00	0,00	787.801,00	0,00
	Calamités	100.000,00	0,00	100.000,00	0,00
	Communications	934.212,00	0,00	934.212,00	18.000,00
	Hydraulique	750.001,00	0,00	750.001,00	0,00
	Industrie et énergie	750.000,00	0,00	750.000,00	0,00
	Tourisme	588.503,00	0,00	588.503,00	5.550,00
	Agriculture	15.001,00	0,00	15.001,00	0,00
	Enseignement - Affaires générales	3.306.503,00	0,00	3.306.503,00	688.000,00
	Enseignement secondaire	14.232.013,00	1.000.000,00	13.232.013,00	7.034.200,00
	Enseignement supérieur	945.501,00	300.000,00	645.501,00	44.000,00
	Enseignement pour handicapés	300.001,00	0,00	300.001,00	0,00
	Complexe de délasserment	160.000,00	0,00	160.000,00	0,00
	Jeunesse	36.001,00	0,00	36.001,00	0,00
	Culture	593.001,00	0,00	593.001,00	22.000,00
	Sports, délasserment de plein air et parcs	622.003,00	0,00	622.003,00	375.000,00
	Arts	1.782.004,00	0,00	1.782.004,00	55.000,00
	Cultes	150.001,00	0,00	150.001,00	0,00
	Interventions sociales	126.339,00	0,00	126.339,00	0,00
	Soins de santé	5.760.002,00	5.000.000,00	760.002,00	82.000,00
	Hygiène et salubrité publique	400.000,00	0,00	400.000,00	0,00
	Logement et aménagement du territoire	1.375.000,00	0,00	1.375.000,00	0,00
		48.172.371,00	6.300.000,00	41.872.371,00	9.720.750,00

MB Mars

PART PROVINCIALE	EMPRUNT, ALIENATIONS, PRELEVEMENTS	MONTANTS	ARTICLES
480.000,00		480.000,00	
75.000,00		75.000,00	
0,00		0,00	
10.000,00		10.000,00	
12.361.484,00		12.361.484,00	
135.000,00		135.000,00	
787.801,00		787.801,00	
100.000,00		100.000,00	
916.212,00		916.212,00	
750.001,00		750.001,00	
750.000,00		750.000,00	
582.953,00		582.953,00	
15.001,00		15.001,00	
2.618.503,00		2.618.503,00	
6.197.813,00		6.197.813,00	
601.501,00		601.501,00	
300.001,00		300.001,00	
160.000,00		160.000,00	
36.001,00		36.001,00	
571.001,00		571.001,00	
247.003,00		247.003,00	
1.727.004,00		1.727.004,00	
150.001,00		150.001,00	
126.339,00		126.339,00	
678.002,00		678.002,00	
400.000,00		400.000,00	
1.375.000,00		1.375.000,00	
32.151.621,00	0,00	32.151.621,00	

Projet de résolution d'emprunts de couverture des dépenses extraordinaires 2012
2^{ème} série

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LA PROVINCE DE LIEGE,

Vu le budget extraordinaire de la Province de Liège pour l'année 2012 ;

Attendu que des crédits totalisant un montant de 41.903.477,64 € sont inscrits audit budget ;

Attendu que les ressources ordinaires ou extraordinaires de la Province ne permettent pas de financer tout l'excédent des dépenses sur les prévisions de recettes ;

Vu l'article L2222-1 du Code de la Démocratie locale et de la décentralisation ;

Sur la proposition du Collège provincial,

ARRETE :

Article unique : - Des emprunts destinés à couvrir la part provinciale des dépenses extraordinaires prévues au budget 2012 seront conclus pour un montant global de 20.209.512 €, moyennant modifications à la résolution initiale des montants et objets détaillés ci-dessous:

- n° 1 : porté de 650.000 € à 854.000 € pour acquisition de terrains pour la construction de la 2^{ème} phase de la Maison de la Formation,
- n° 2 : porté de 310.000 € à 506.212 € pour subside aux communes concernant les voiries provinciales,
- n° 6 : ramené de 258.000 € à 40.000 € pour travaux à exécuter aux Centres PMS,
- n° 7 : ramené de 621.500 € à 591.500 € pour travaux à exécuter aux Internats,
- n° 8 : ramené de 6.215.800 € à 6.095.800 € pour travaux à exécuter dans les Etablissements d'Enseignement secondaire,
- n° 9 : porté de 556.500 € à 601.500 € pour travaux à exécuter dans les Etablissements d'Enseignement supérieur,
- n° 11 : porté de 145.000 € à 160.000 € pour travaux à exécuter au Domaine provincial de Wégimont,
- n° 12 : porté de 122.000 € à 247.000 € pour travaux à exécuter aux infrastructures sportives,
- n° 13 : porté de 372.000 € à 402.000 € pour travaux à exécuter au Musée de la Vie Wallonne et au Château de Jehay,
- n° 21 : porté de 1.250.000 € à 1.350.000 € pour travaux à exécuter au bâtiment KOMATCO,
- n° 23 : 135.000 € pour travaux à exécuter au complexe Opéra.

En séance à Liège, le 26 mars 2012.
Par le Conseil,

Le Greffier provincial a.i.,

René GOREUX.

ADOPTÉ
en séance publique de ce jour
à Liège, le 26/03/2012
Le Greffier Provincial a.i.,
La Présidente

La Présidente,

Myriam ABAD-PERICK

PRISE DE CONNAISSANCE DE L'APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 10 DE L'ARRÊTÉ ROYAL DU 2 JUIN 1999 PORTANT RÈGLEMENT DE LA COMPTABILITÉ PROVINCIALE – BUDGET PROVINCIAL 2011 (DOCUMENT 11-12/128)

M. Dominique DRION, Conseiller provincial, fait rapport sur ce point au nom de la 7^{ème} Commission, laquelle invite l'Assemblée à prendre connaissance de ladite résolution.

La Présidente ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, la Présidente clôt la discussion générale.

En conséquence, le Conseil provincial prend connaissance de la résolution suivante:

PROJET DE RESOLUTION

Le Conseil provincial de Liège,

Vu le budget provincial et les modifications budgétaires pour l'année 2011 ;

Vu l'article 10 de l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant règlement de la comptabilité provinciale ;

Attendu que des dépenses ordinaires obligatoires pour un montant total de 1.356.572,16€ ont été imputées dans la comptabilité provinciale sur la base des 5 premiers chiffres composant les divers articles relatifs aux dépenses obligatoires du service ordinaire du budget 2011 ;

Vu le tableau ci-joint établi à cet effet par article budgétaire ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

PREND CONNAISSANCE :

du tableau reprenant les articles budgétaires en insuffisance de crédits en 2011 ainsi que ceux utilisés suivant les dispositions de l'article 10 de l'Arrêté royal du 2 juin 1999 pour liquider les dernières dépenses obligatoires de cet exercice.

En séance à Liège, le 26 mars 2012.

Par le Conseil provincial,

Le Greffier provincial a. i.,

La Présidente,

René GOREUX

~~ACTE~~
PRIS : - CONNAISSANCE
en séance publique de ce jour
Liège, le 26/03/2012
Le Greffier Provincial a.i.,

La Présidente,

Myriam ABAD-PERICK.



Transferts budgétaires résultant de l'application de l'article 10 de l'arrêté royal du 2 juin 1999

Articles en insuffisance de credit		Articles emetteurs		Montants
D.O personnel				
101/621200	Allocations sociales directes aux députés provinciaux	101/620200	Traitements des députés provinciaux	5.746,97
104/625000	Abonnements sociaux	104/620000	Rémunérations	10.000,00
104/621000	Allocations sociales directes	104/620000	Rémunérations	11.611,61
104/620000	Rémunérations	104/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	15.731,66
104/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	104/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	1.379,86
104/625000	Abonnements sociaux	104/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	423,88
104/620000	Rémunérations	104/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	9.238,06
104/628100	Remboursement des frais divers aux agents provinciaux	104/628500	Remboursement des indemnités perçues du Fonds des maladies professionnelles dans le cadre de la protection de la maternité	224,60
106/625000	Abonnements sociaux	106/620000	Rémunérations	475,23
106/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	106/620000	Rémunérations	11.899,16
106/621000	Allocations sociales directes	106/620000	Rémunérations	4.603,92
106/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	106/621000	Allocations sociales directes	8,68
106/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	106/621000	Allocations sociales directes	257,72
106/620000	Rémunérations	106/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	4.000,00
106/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	106/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	18,53
121/621000	Allocations sociales directes	121/620000	Rémunérations	434,64
133/621000		133/620000		

Transferts budgétaires résultant de l'application de l'article 10 de l'arrêté royal du 2 juin 1999

Articles en insuffisance de credit		Articles emetteurs		Montants
137/621000	Allocations sociales directes	137/620000	Rémunérations	198,55
138/621000	Allocations sociales directes	138/620000	Rémunérations	58.343,55
138/625000	Abonnements sociaux	138/624000	Rémunérations	1.567,51
138/621000	Allocations sociales directes	138/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	289,75
138/620000	Rémunérations	138/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	2.693,13
139/621000	Allocations sociales directes	139/620000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	2.428,19
151/625000	Abonnements sociaux	151/620000	Rémunérations	7.219,28
331/621000	Allocations sociales directes	331/620000	Rémunérations	441,60
331/620000	Rémunérations	331/625000	Rémunérations	552,50
331/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	331/625000	Abonnements sociaux	134,90
420/621000	Allocations sociales directes	420/620000	Abonnements sociaux	295,04
420/625000	Abonnements sociaux	420/620000	Rémunérations	65,56
530/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	420/620000	Rémunérations	4.094,15
560/621000	Allocations sociales directes	530/621000	Allocations sociales directes	6,08
621/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	560/620000	Rémunérations	4.075,89
621/625000	Abonnements sociaux	621/620000	Rémunérations	9.073,25
621/621000	Allocations sociales directes	621/620000	Rémunérations	165,00
621/620000	Rémunérations	621/620000	Rémunérations	26.924,97
701/621000	Allocations sociales directes	621/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	217,62
701/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	701/620000	Rémunérations	17.167,29
701/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	701/620000	Rémunérations	474,35
701/620000	Rémunérations	701/620000	Rémunérations	3.339,05
		701/625000	Abonnements sociaux	1.182,10

Transferts budgétaires résultant de l'application de l'article 10 de l'arrêté royal du 2 juin 1999

Articles en insuffisance de credit		Articles emetteurs		Montants
708/621000	Allocations sociales directes	708/620000	Rémunérations	31,76
708/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	708/620000	Rémunérations	10.000,00
708/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	708/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	16.245,02
732/620000	Rémunérations	732/625000	Abonnements sociaux	5.397,91
736/621000	Allocations sociales directes	736/620000	Rémunérations	10,51
736/620000	Rémunérations	736/625000	Abonnements sociaux	2.510,17
741/625000	Abonnements sociaux	741/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	3.000,00
744/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	744/620000	Rémunérations	1.963,61
744/620000	Rémunérations	744/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	1.203,72
744/625000	Abonnements sociaux	744/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	500,00
744/620000	Rémunérations	744/625000	Abonnements sociaux	3.068,06
752/621000	Allocations sociales directes	752/620000	Rémunérations	4.590,53
752/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	752/621000	Allocations sociales directes	75,78
752/620000	Rémunérations	752/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	756,52
752/620000	Rémunérations	752/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	6.023,97
752/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	752/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	797,54
760/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	760/620000	Rémunérations	2.721,95
760/625000	Abonnements sociaux	760/620000	Rémunérations	3.565,79
760/621000	Allocations sociales directes	760/620000	Rémunérations	1.086,64
761/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	761/620000	Rémunérations	26.752,08
761/620000	Rémunérations	761/621000	Allocations sociales directes	4,91

Transferts budgétaires résultant de l'application de l'article 10 de l'arrêté royal du 2 juin 1999

Articles en insuffisance de credit		Articles emetteurs		Montants
761/620000	Rémunérations	761/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	2.782,00
761/625000	Abonnements sociaux	761/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	200,00
761/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	761/625000	Abonnements sociaux	1.030,00
762/621900	Allocations sociales directes des vacataires	762/620000	Rémunérations	334,46
762/620900	Rémunérations des vacataires	762/620000	Rémunérations	16.065,70
762/621000	Allocations sociales directes	762/620000	Rémunérations	32.010,55
762/623900	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale	762/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	116,10
762/620000	Rémunérations	762/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	5.000,00
762/620900	Rémunérations des vacataires	762/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	1.910,46
762/620900	Rémunérations des vacataires	762/623900	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale	23.321,00
762/620000	Rémunérations	762/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	6.162,96
762/620000	Rémunérations	762/625000	Abonnements sociaux	1.745,64
764/625000	Abonnements sociaux	764/620000	Rémunérations	1.781,33
764/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	764/620000	Rémunérations	124,12
764/621000	Allocations sociales directes	764/620000	Rémunérations	5.648,46
767/621000	Allocations sociales directes	767/620000	Rémunérations	11.962,34
771/621000	Allocations sociales directes	771/620000	Rémunérations	6.986,55
771/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	771/620000	Rémunérations	4.359,39
771/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	771/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	74,06
771/620000	Rémunérations	771/625000	Abonnements sociaux	1.131,93
840/621000	Allocations sociales directes	840/620000	Rémunérations	7.116,16
840/620000	Rémunérations	840/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	8.000,00

Transferts budgétaires résultant de l'application de l'article 10 de l'arrêté royal du 2 juin 1999

Articles en insuffisance de crédit		Articles emetteurs		Montants
840/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	840/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	2.500,00
840/625000	Abonnements sociaux	840/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	1.100,00
870/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	870/620000	Rémunérations	600,00
871/625000	Abonnements sociaux	871/620000	Rémunérations	877,42
871/621000	Allocations sociales directes	871/620000	Rémunérations	15.054,57
871/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	871/620000	Rémunérations	9.851,71
871/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	871/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	455,52
871/620000	Rémunérations	871/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	1.371,13
872/621000	Allocations sociales directes	872/620000	Rémunérations	54.687,89
872/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	872/620000	Rémunérations	66.624,05
872/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	872/620000	Rémunérations	23.818,66
872/620000	Rémunérations	872/625000	Abonnements sociaux	10.095,36
872/628000	Divers frais de personnel	872/628010	Remboursements de traitements	49.605,58
872/628000	Divers frais de personnel	872/628500	Remboursement des indemnités perçues du Fonds des maladies professionnelles dans le cadre de la protection de la maternité	1.665,19
872/620000	Rémunérations	872/628500	Remboursement des indemnités perçues du Fonds des maladies professionnelles dans le cadre de la protection de la maternité	118.569,37
872/628100	Remboursement des frais divers aux agents provinciaux	872/628500	Remboursement des indemnités perçues du Fonds des maladies professionnelles dans le cadre de la protection de la	24,00

Transferts budgétaires résultant de l'application de l'article 10 de l'arrêté royal du 2 juin 1999

Articles en insuffisance de credit		Articles emetteurs		Montants
879/621000	Allocations sociales directes	879/620000	maternité Rémunérations	286,22
Total D.O personnel				802.360,18
D.O fonctionnement				
101/613100	Fonctionnement administratif	101/613300	Fonctionnement des bâtiments	14.870,00
101/613400	Frais d'usage des véhicules	101/613300	Fonctionnement des bâtiments	601,22
104/612000	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	104/611000	Frais de déplacement et de séjour	134,40
104/612300	Honoraires d'avocats et d'huissiers	104/612400	Honoraires, bureau d'études, coordination de chantiers	18.075,14
104/612000	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	104/613100	Fonctionnement administratif	40,20
104/611000	Frais de déplacement et de séjour	104/613100	Fonctionnement administratif	1.364,94
104/613400	Frais d'usage des véhicules	104/613300	Fonctionnement des bâtiments	1.700,00
104/613100	Fonctionnement administratif	104/613300	Fonctionnement des bâtiments	135.851,76
106/613200	Fonctionnement technique	106/613100	Fonctionnement administratif	2.280,02
106/613400	Frais d'usage des véhicules	106/613200	Fonctionnement technique	1.000,00
106/613200	Fonctionnement technique	106/613300	Fonctionnement des bâtiments	1.900,00
106/613100	Fonctionnement administratif	106/613300	Fonctionnement des bâtiments	2.400,00
121/611000	Frais de déplacement et de séjour	121/613100	Fonctionnement administratif	145,29
133/613300	Fonctionnement des bâtiments	133/613100	Fonctionnement administratif	1,00
137/613200	Fonctionnement technique	137/613100	Fonctionnement administratif	8.435,00
137/613400	Frais d'usage des véhicules	137/613200	Fonctionnement technique	1.051,00
137/613400	Frais d'usage des véhicules	137/613300	Fonctionnement des bâtiments	13.750,00

Transferts budgétaires résultant de l'application de l'article 10 de l'arrêté royal du 2 juin 1999

Articles en insuffisance de crédit		Articles emetteurs		Montants
137/613200	Fonctionnement technique	137/613300	Fonctionnement des bâtiments	5.960,00
139/611000	Frais de déplacement et de séjour	139/613100	Fonctionnement administratif	340,38
139/613200	Fonctionnement technique	139/613100	Fonctionnement administratif	2.119,00
139/613200	Fonctionnement technique	139/613400	Frais d'usage des véhicules	1.566,88
151/612000	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	151/611000	Frais de déplacement et de séjour	7.000,00
331/613200	Fonctionnement technique	331/613100	Fonctionnement administratif	13.435,57
621/611000	Frais de déplacement et de séjour	621/613100	Fonctionnement administratif	4.025,50
621/613200	Fonctionnement technique	621/613100	Fonctionnement administratif	10.020,00
621/611000	Frais de déplacement et de séjour	621/613200	Fonctionnement technique	4.057,27
701/613200	Fonctionnement technique	701/613100	Fonctionnement administratif	8.000,00
701/613400	Frais d'usage des véhicules	701/613200	Fonctionnement technique	3.442,00
708/611000	Frais de déplacement et de séjour	708/613100	Fonctionnement administratif	1.217,82
708/613300	Fonctionnement des bâtiments	708/613100	Fonctionnement administratif	528,84
708/613200	Fonctionnement technique	708/613100	Fonctionnement administratif	1.547,14
708/613200	Fonctionnement technique	708/613300	Fonctionnement des bâtiments	6.265,65
732/613400	Frais d'usage des véhicules	732/613200	Fonctionnement technique	900,00
732/613300	Fonctionnement des bâtiments	732/613200	Fonctionnement technique	26.347,21
732/613300	Fonctionnement des bâtiments	732/613400	Frais d'usage des véhicules	3.449,12
735/613300	Fonctionnement des bâtiments	735/613100	Fonctionnement administratif	1.437,96
735/613200	Fonctionnement technique	735/613100	Fonctionnement administratif	25.558,68
735/613400	Frais d'usage des véhicules	735/613100	Fonctionnement administratif	285,18
735/613400	Frais d'usage des véhicules	735/613200	Fonctionnement technique	369,56
735/613400	Frais d'usage des véhicules	735/613300	Fonctionnement des bâtiments	5.912,47
735/613200	Fonctionnement technique	735/613300	Fonctionnement des bâtiments	8.049,95
736/611000	Frais de déplacement et de séjour	736/613100	Fonctionnement administratif	358,54
736/613300	Fonctionnement des bâtiments	736/613100	Fonctionnement administratif	401,01

Transferts budgétaires résultant de l'application de l'article 10 de l'arrêté royal du 2 juin 1999

Articles en insuffisance de crédit		Articles emetteurs		Montants
736/613100	Fonctionnement administratif	736/613200	Fonctionnement technique	396,77
736/613200	Fonctionnement technique	736/613300	Fonctionnement des bâtiments	153,33
736/613200	Fonctionnement technique	736/613400	Frais d'usage des véhicules	754,00
736/613100	Fonctionnement administratif	736/613400	Frais d'usage des véhicules	312,20
741/612000	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	741/611000	Frais de déplacement et de séjour	916,37
741/613400	Frais d'usage des véhicules	741/613200	Fonctionnement technique	1.500,00
741/610000	Loyers d'immeubles et charges locatives	741/613200	Fonctionnement technique	13.611,48
744/612000	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	744/611000	Frais de déplacement et de séjour	450,83
744/613100	Fonctionnement administratif	744/613200	Fonctionnement technique	1.500,00
744/613200	Fonctionnement technique	744/613300	Fonctionnement des bâtiments	800,00
752/613200	Fonctionnement technique	752/613100	Fonctionnement administratif	1.280,00
752/613400	Frais d'usage des véhicules	752/613300	Fonctionnement des bâtiments	2.200,00
760/611000	Frais de déplacement et de séjour	760/613100	Fonctionnement administratif	50,79
761/613100	Fonctionnement administratif	761/613200	Fonctionnement technique	3.970,00
761/613400	Frais d'usage des véhicules	761/613300	Fonctionnement des bâtiments	800,00
762/613100	Fonctionnement administratif	762/611000	Frais de déplacement et de séjour	3.197,54
762/613200	Fonctionnement technique	762/613100	Fonctionnement administratif	922,16
762/612000	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	762/613200	Fonctionnement technique	956,25
762/611000	Frais de déplacement et de séjour	762/613300	Fonctionnement des bâtiments	135,79
762/613100	Fonctionnement administratif	762/613300	Fonctionnement des bâtiments	1.078,09
762/613100	Fonctionnement administratif	762/613400	Frais d'usage des véhicules	2.249,24
764/612000	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	764/611000	Frais de déplacement et de séjour	315,60
764/613200	Fonctionnement technique	764/613100	Fonctionnement administratif	4.013,91

Transferts budgétaires résultant de l'application de l'article 10 de l'arrêté royal du 2 juin 1999

Articles en insuffisance de crédit		Articles emetteurs		Montants
764/613400	Frais d'usage des véhicules	764/613100	Fonctionnement administratif	125,80
764/613400	Frais d'usage des véhicules	764/613300	Fonctionnement des bâtiments	2.065,00
767/613400	Frais d'usage des véhicules	767/613100	Fonctionnement administratif	2.676,00
767/613200	Fonctionnement technique	767/613100	Fonctionnement administratif	6.037,11
767/613400	Frais d'usage des véhicules	767/613200	Fonctionnement technique	3.286,97
767/613200	Fonctionnement technique	767/613300	Fonctionnement des bâtiments	14.470,00
767/611000	Frais de déplacement et de séjour	767/613300	Fonctionnement des bâtiments	4.783,12
771/613300	Fonctionnement des bâtiments	771/613100	Fonctionnement administratif	17.503,00
771/613100	Fonctionnement administratif	771/613200	Fonctionnement technique	18.925,07
771/613300	Fonctionnement des bâtiments	771/613200	Fonctionnement technique	6.085,88
790/610001	Indemnités de logement aux prêtres orthodoxes	790/610002	Indemnités de logement aux officiants du culte islamique	26,04
840/611000	Frais de déplacement et de séjour	840/612000	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	3.027,77
840/611000	Frais de déplacement et de séjour	840/613200	Fonctionnement technique	10.560,45
871/612000	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	871/611000	Frais de déplacement et de séjour	1.181,34
871/613200	Fonctionnement technique	871/612000	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	22.000,00
871/613200	Fonctionnement technique	871/613100	Fonctionnement administratif	29.862,20
871/613400	Frais d'usage des véhicules	871/613100	Fonctionnement administratif	4.100,00
871/613200	Fonctionnement technique	871/613300	Fonctionnement des bâtiments	1.160,22
871/613200	Fonctionnement technique	871/613400	Frais d'usage des véhicules	1.000,00
872/613100	Fonctionnement administratif	872/613200	Fonctionnement technique	7,36
872/613300	Fonctionnement des bâtiments	872/613200	Fonctionnement technique	7.000,00
872/613400	Frais d'usage des véhicules	872/613200	Fonctionnement technique	5.983,00
872/613400	Frais d'usage des véhicules	872/613300	Fonctionnement des bâtiments	1.400,00

Transferts budgétaires résultant de l'application de l'article 10 de l'arrêté royal du 2 juin 1999

Articles en insuffisance de crédit		Articles emetteurs		Montants
879/611000	Frais de déplacement et de séjour	879/613100	Fonctionnement administratif	486,88
Total D.O fonctionnement				551.513,26
D.O dette				
735/430030	Remboursements d'emprunts	735/431030	Remboursements d'emprunts subsidiés	1.755,58
752/650010	Intérêts d'emprunts	752/650200	Intérêts d'emprunts subsidiés	312,98
760/650010	Intérêts d'emprunts	760/650200	Intérêts d'emprunts subsidiés	2,11
872/650010	Intérêts d'emprunts	872/650200	Intérêts d'emprunts subsidiés	628,05
Total D.O dette				2.698,72
Total				1.356.572,16

PERSPECTIVE D'ALIÉNATION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN SISE À LA REID À LA SOCIÉTÉ ORES EN VUE D'Y IMPLANTER UNE CABINE ÉLECTRIQUE (DOCUMENT 11-12/129)

M. Roger HUPPERMANS, Conseiller provincial, fait rapport sur ce point au nom de la 8^{ème} Commission, laquelle invite l'Assemblée à adopter le projet de résolution par 6 voix POUR et 5 ABSTENTIONS.

La Présidente ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, la Présidente clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions du rapport sont approuvées.

Votent POUR : le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, M. POUSSART.

S'ABSTIENT: le groupe ECOLO.

En conséquence, le Conseil provincial adopte la résolution suivante :

Projet de résolution

Le Conseil provincial de Liège,

Attendu que la société ORES, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, dispose d'un transformateur aérien sur pylône pour alimenter en basse tension la rue du Canada à La Reid, Theux ;

Attendu que l'Institut Provincial d'Enseignement Agronomique de La Reid est alimenté en moyenne tension par ORES, depuis la rue du Canada ;

Attendu que la société ORES estime néanmoins indispensable d'augmenter la capacité électrique du réseau local et réaliser une boucle d'alimentation permettant d'assurer la continuité de l'alimentation en cas de travaux ;

Attendu que l'installation sur pylône ne permet pas cette augmentation ;

Vu l'offre de prix par laquelle ladite société se porte acquéreuse d'une parcelle de 30 m² à extraire du site de l'IPEA de La Reid et cadastré Commune de Theux, Division La Reid, Section C, numéro 1538/Y, pour le prix de 2.100,00 euros, soit 70 € / m², en vue d'y implanter une cabine réseau plus puissante ;

Attendu que cette parcelle fait partie d'un vaste terrain affecté à l'usage de verger expérimental pour l'IPES de La Reid et est située en zone de services publics et d'équipements communautaires au plan de secteur ;

Attendu que cette situation est compatible avec l'objet de la vente

Attendu que l'offre de prix correspond au prix du marché ;

Attendu que la transaction susmentionnée étant envisagée pour cause d'utilité publique ;

Attendu que le principe de cette cession ne soulève aucune remarque ;

Attendu que, outre l'intérêt du renforcement du réseau basse tension pour les riverains, l'Institut y trouvera un intérêt certain par un service de distribution d'énergie amélioré et sécurisé ;

Attendu qu'en vertu de la circulaire du 20 juillet 2005 relative aux ventes d'immeubles ou acquisitions d'immeubles par les Communes, les Provinces et les C.P.A.S., la Province de Liège est autorisée à vendre le bien de gré à gré, sans procéder à des formalités de publicité ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et plus spécifiquement en ses articles L2212-48 et L2222-1 ;

Sur le rapport du Collège provincial ;

Décide

Article 1^{er}

De marquer son accord à l'endroit de la vente, à la société ORES, d'une parcelle de 30 m² à extraire du terrain cadastré Commune de Theux, Division La Reid, Section C, numéro 1538/Y, pour le prix de 2.100,00 euros, soit 70 € / m².

Article 2

De charger le Collège provincial des modalités d'exécution de la présente décision.

Article 3

De reconnaître à cette opération le caractère d'utilité publique.

En séance à Liège, le mars 2012

Par le Conseil provincial,

Le Greffier provincial a.i.,

La Présidente,

René GOREUX

Myriam ABAD-PERICK

SERVICES PROVINCIAUX : PRISE DE CONNAISSANCE TRIMESTRIELLE DES TRAVAUX RELEVANT DU BUDGET EXTRAORDINAIRE ADJUGÉS À UN MONTANT INFÉRIEUR À 67.000 EUROS HTVA (DOCUMENT 11-12/130)

M. Balduin LUX, Conseiller provincial, fait rapport sur ce point au nom de la 8^{ème} Commission, laquelle invite l'Assemblée à prendre connaissance de ladite résolution.

La Présidente ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, la Présidente clôt la discussion générale.

En conséquence, le Conseil provincial prend connaissance de la résolution suivante:

RÉSOLUTION

Le Conseil provincial de Liège,

Vu sa résolution du 14 novembre 2006 décidant de renvoyer à l'approbation du Collège provincial, le mode de passation et les conditions des marchés de travaux dont le montant s'avère inférieur à 67.000,00 EUR hors TVA ;

Attendu que, dans un souci de transparence, le Collège provincial entend informer trimestriellement le Conseil provincial, par voie de prise de connaissance, les marchés susvisés adjugés pour des travaux provinciaux ;

Vu le tableau ci-joint établi à cet effet, par entreprise de travaux, pour la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2011 ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et notamment son article L2222-2.

PREND CONNAISSANCE :

Du tableau établi pour la période du 1^{er} octobre au 31 décembre 2011 et comportant, par entreprise, les travaux relevant du budget extraordinaire adjugés à un montant inférieur à 67.000,00 EUR hors TVA.

En séance à Liège, le mars 2012.

Par le Conseil provincial,

Le Greffier provincial a.i.,

La Présidente,

René GOREUX.

Myriam ABAD-PERICK.



Relevé trimestriel des dossiers de travaux dans les bâtiments relevant du budget extraordinaire dont le montant est inférieur à 67.000,00 € hors T.V.A.

Période du 01/10/2011 au 31/12/2011

Date CP	Bâtiment concerné	Objet	Adjudicataire	Montant hors T.V.A.	Article budgétaire
13/10/2011	Château de Harzé	Cloisonnement RF du sous-sol de la conciergerie	S.A LAURENTY de Grâce-Hollogne	16.267,80 €	560/57000/273000
13/10/2011	Internat du Haut Marêt – La Reid	Réfection du garde-corps en pierre du parvis d'entrée	S.A WUST de Malmédy	3.911,69 €	700/23400/270103
20/10/2011	CHS l'Accueil de Lierneux	Réalisation de chambres d'isolement et déplacement du local des infirmiers au pavillon « Femmes »	S.P.R.L AB CONFORT PLUS de Hermalle s/Argenteau	43.728,93 €	872/45100/273000
20/10/2011	Amay – Hall de stockage	Travaux de mise en place de signalétiques provinciales sur le hall	S.A SCHREIBER de Lontzen	13.728,66 €	104/11040/270105
27/10/2011	CHS « L'Accueil de Lierneux »	Réalisation de chambres d'isolement et déplacement du local des infirmiers au pavillon des femmes – installations électriques	S.A BALTEAU de Montegnée	13.453,64 €	104/45100/270105
27/10/2011	Lycée Jean Boets	Maison n° 50 : réalisation de travaux de sécurité	S.A LAURENTY de Grâce-Hollogne	11.072,00 €	735/24100/273000
27/10/2011	Domaine provincial de Wégimont	Remplacement des portes des chambres par des portes RF à l'hébergement du domaine	S.P.R.L MV CONSTRUCT de Seraing	31.848,06 €	760/71000/273000
10/11/2011	CHS L'Accueil de Lierneux	Travaux de climatisation du local informatique	S.P.R.L GASPARD G. de Heusy	4.552,00 €	104/45100/270105
10/11/2011	HEPL – Site Gloesener	Pose d'un nouveau lambris mural dans deux locaux adjacents au local cuisine	S.A APRUZZESE de Liège	4.100,35 €	104/27900/270105
10/11/2011	Centre Nature de Botrange	Installation d'une cheminée pour poêle à bois dans la cafétéria	S.P.R.L DENOEL Guy de Beaufays	3.810,09 €	560/58000/273000
10/11/2011	HEPL – Site du Parc des Marêts	Remplacement de la détection de gaz de la chaufferie à l'espace Francisco Ferrer	S.A GERARD – DEBRASSINE de Seraing	2.123,80 €	700/27900/273105
10/11/2011	Musée Tchantchès	Remplacement de l'aérotherme gaz du théâtre	S.A DELBRASSINE de Petit-Rechain	4.897,73 €	104/77400/270105

17/11/2011	Maison provinciale du Canton de Hannut	Compartimentage entre le 2 ^{ème} étage et le grenier	S.A G&Y. LIEGEOIS de Battice	17.230,33 €	840/81020/273000
24/11/2011	Lycée Jean Boets	Remplacement du faux-plafond d'une classe au 3 ^{ème} étage de l'annexe Général Bertrand	S.A APRUZZESE de Liège	3.130,00 €	700/24100/270103
24/11/2011	IPES de Herstal	Mise en conformité d'une porte de secours, fourniture et pose de pictogrammes	S.A KEPPELNE à Oreye	11.215,00 €	735/24700/273000
24/11/2011	EP de Herstal	Réfection de la cour principale en dalles en béton sur plots	S.P.R.L THOMASSEN & Fils de Visé	13.225,00 €	104/24600/270105
24/11/2011	Musée de la Vie Wallonne – réserves à Ans	Remise en ordre des installations de climatisation et de ventilation	S.A CLOSE MAINTENANCE de Wépion	1.624,10 €	104/77100/270105
24/11/2011	IPEA La Reid	Internat du Haut-Maret : fourniture, pose, raccordement et mise en service de matériel de cuisine	S.A EGC de Stavelot	18.217,50 €	104/23400/244300
01/12/2011	HEPL – Site du Barbou	Rénovation des sanitaires	S.P.R.L THOMASSEN & Fils de Visé	43.882,87 €	741/28100/273000
01/12/2011	HEPL – Site de Beeckman	Rénovation du vestiaire 1 au rez-de-chaussée	S.A G&Y. LIEGEOIS de Battice	37.482,63 €	741/28000/273000
01/12/2011	Internat de Coronmeuse	Travaux de réfection des murs pignons en brique	S.A WALHIN d'Embourg	31.635,11 €	708/23200/273000
01/12/2011	Athénée Guy Lang	Optimisation des systèmes de détection incendie	S.P.R.L SERVAIS de Sprimont	15.201,97 €	104/24400/270105
01/12/2011	EP de Verviers	Renouvellement des châssis de la conciergerie	S.P.R.L MV CONSTRUCT de Seraing	28.961,55 €	735/25500/273000
01/12/2011	SPAC	Réparation des murs d'acrotères	S.A BETON REFECT de Flémalle	10.539,03 €	767/73300/273000
01/12/2011	Maison du Social	Réalisation d'un local sanitaire PMR et rafraichissement du porche d'entrée et de la salle de réunion	S.A KEPPELNE à Oreye	55.004,39 €	840/81000/273000
01/12/2011	IPES de Huy	Remplacement des double-portes extérieures du gymnase	S.P.R.L MV Construct de Seraing	18.976,49 €	735/24900/273000
01/12/2011	IPEA la Reid	Rénovation de l'installation de chauffage et de la ventilation des douches et sanitaires du gymnase	S.A POLYTHERM de Grâce-Hollogne	6.568,92 €	104/22100/270105

01/12/2011	Direction générale de la Culture, de la Jeunesse, des Musées et la lecture publique	Remplacement de vannes de radiateurs par des vannes thermostatiques	S.P.R.L MATHIEU – THEODOR de Saint-Vith	26.505,00 €	104/73100/270105
01/12/2011	EP Verviers	Internat : Renouvellement de portes et de faux-plafonds au 5 ^{ème} étage	S.A KEPPELNE à Oreye	26.232,60 €	708/23500/273000
01/12/2011	Réserves du Musée de la Vie Wallonne à Ans	Raccordement des exutoires de fumée et de leurs commandes	S.A CHARLIER – NUMELEC d'Ayeneux	4.081,95 €	104/77100/270105
01/12/2011	CHS « L'Accueil » de Lierneux	Aménagement d'une nouvelle chaufferie et réalisation d'une cheminée dans le bâtiment médico-social	S.P.R.L SPRIMINVEST de Sprimont	15.885,80 €	872/45100/273000
01/12/2011	I.P.E.S de Seraing – Siège de Jemeppe	Réalisation d'un faux plafond dans la salle d'étude du 1 ^{er} degré	S.P.R.L MV CONSTRUCT de Seraing	7.645,57 €	735/25000/273000
01/12/2011	Musée Tchantchès	Remise en état des colonnes métalliques extérieures	S.A KEPPELNE à Oreye	3.096,00 €	104/77400/270105
01/12/2011	IPES de Herstal	Mise en conformité de portes de secours intérieures	S.A CPI TECHNOLOGIES de Thimister	31.032,00 €	735/24700/273000
08/12/2011	IPES de Hesbaye – Site rue de Sélys	Bâtiment principal : compartimentage des cages d'escalier	S.P.R.L THOMASSEN de Visé	30.537,00 €	735/25700/273000
08/12/2011	Service Technique provincial	Isolation des combles de l'ancien bâtiment	S.A KEPPELNE d'Oreye	15.932,13 €	420/14100/273000
08/12/2011	HEPL – Site du Barbou	Remplacement des canalisations d'eau froide – phase 2	S.A POLYTHERM de Grâce-Hollogne	25.338,93 €	741/28100/273000
08/12/2011	IPES de Hesbaye – Site rue de Sélys	Internat : remise en état des portes de sorties de secours	S.A KEPPELNE à Oreye	12.510,50 €	708/23600/273000
08/12/2011	IPEA La Reid	Sous-sol bloc ateliers : Aménagement d'utilités pour filles	S.P.R.L THOMASSEN & Fils de Visé	32.326,50 €	732/22100/273000
08/12/2011	CRT D'ABEE-SCRY	Transformation de l'ancien atelier de menuiserie en salles de classe – aménagement des installations électrique et informatique	S.A CABLE & NETWORK de Huy	28.570,50 €	752/29200/273000
08/12/2011	Institut Malvoz	Aménagement des bureaux de la direction générale de la santé	S.P.R.L THOMASSEN & Fils de Visé	28.653,65 €	104/30200/270105
08/12/2011	HEPL – catégorie sociale – Siège de Liège	Remplacement de luminaires	S.A CHARLIER – NUMELEC d'Ayeneux	16.581,40 €	700/28000/270103

08/12/2011	HEPL – Site de Gloesener	Réparation du cimentage du pignon côté « Résidence Gloesener »	S.P.R.L EUROBAT d'Alleur	5.000,00 €	741/27900/273000
08/12/2011	IPES de Huy	Pose de faux-plafonds et mise en peinture de classes informatiques et réserve cuisine	S.A BRONKART de Liège	25.737,21 €	700/24900/270102
08/12/2011	Institut Malvoz	Reconditionnement de l'accueil dans le hall d'entrée	S.A KEPPELNE à Oreye	14.033,70 €	871/31000/273000
08/12/2011	Domaine touristique de Blegny	Travaux de maintenance du puits	S.A VITIELLO de Battice	52.560,00 €	560/56700/273000
08/12/2011	Ferme provinciale de Jevoumont	Stabilisation des murs de l'aile droite	S.A WUST de Malmedy	26.615,98 €	621/63400/273000
08/12/2011	IPES de Hesbaye – Site rue de Huy	Mise en conformité des ateliers de la section boulangerie	S.A CHENE à Trooz	51.035,70 €	735/25700/273000
08/12/2011	Service provincial des Affaires Culturelles	Réparations urgentes des parties ouvrantes des châssis	S.P.R.L MV CONSTRUCT de Seraing	25.943,87 €	767/73300/273000
08/12/2011	Station d'Analyses agricoles d'Abée-Scry	Renouvellement de l'escalier extérieur de la pyramide A	S.A VITIELLO de Battice	24.719,97 €	621/63100/273000
08/12/2011	IPEA La Reid	Internat : mise en conformité des réserves et cuisines	S.A Daniel STOFFELS de Sourbrodt	27.538,02 €	104/23400/270105
08/12/2011	HEPL – Site Kurth	Décloisonnement et cloisonnement du rez-de-chaussée, des 1 ^{er} et 3 ^{ème} étages	S.A KEPPELNE à Oreye	52.405,48 €	700/25800/273000
08/12/2011	HEPL – Catégorie technique – Site de Liège	Installation d'un éclairage de sécurité	S.P.R.L FARNIR G. de Dison	35.481,44 €	741/27900/273000
15/12/2011	HEPL – Site Gloesener	Câblages informatiques	S.A CABLE & NETWORK de Huy	29.403,09 €	741/27900/273000
15/12/2011	Entrepôt provincial d'Ans	Travaux de prévention incendie	S.P.R.L THOMASSEN & Fils de Visé	32.847,60 €	771/77100/273000
15/12/2011	Maison provinciale du Canton de Hannut	Sécurisation de l'installation électrique et détection incendie	S.A CHARLIER-NUMELEC d'Ayeneux	46.810,30 €	840/81020/273000
15/12/2011	CHS « L'Accueil » de Lierneux	Réalisation de travaux d'électricité dans les chambres d'isolement et le local des infirmiers au pavillon des « Mélèzes »	S.P.R.L GRIGNET à Louveigné	17.389,00 €	872/45100/273000
15/12/2011	Château de Harzé	Remplacement de la chaudière de la conciergerie	S.A DELBRASSINE de Petit Rechain	9.430,54 €	560/57000/273000

15/12/2011	EP de Huy	Remplacement des vitrages antisolaires	S.P.R.L MV CONSTRUCT de Seraing	4.182,66 €	735/24800/273000
15/12/2011	EP de Verviers	Remplacement des portes d'entrée des bâtiments 1, 2, 4,6 et 9	S.A KEPPELNE à Oreye	33.413,00 €	735/25500/151210
15/12/2011	Service provincial des Affaires Culturelles	Adaptation et amélioration de l'installation de détection incendie dans la partie Chiroux	S.A CHARLIER-NUMELEC d'Ayeneux	22.924,00 €	767/73300/273000
15/12/2011	IPEA La Reid	Internat et externat : réfection d'escaliers en béton et de parement extérieur	S.P.R.L THOMASSEN & Fils de Visé	23.046,90 €	732/22100/273000 (travaux externat) 708/23400/273000 (travaux internat)
15/12/2011	IPES de Verviers	Séparation garçons-filles des vestiaires du gymnase	S.P.R.L THOMASSEN & Fils de Visé	21.161,55 €	735/25600/273000
15/12/2011	HEPL – Site du Barbou	Installation de châssis ouvrants au 6 ^{ème} étage	S.A ZALUCO de Jumet	35.972,66 €	741/28100/273000
15/12/2011	CRT ABEE-SCRY	Internat : réparation de la toiture de l'internat	S.A D'HEUR & Fils de Liège	60.964,04 €	752/29200/273000
15/12/2011	Bâtiment Opéra	Remplacement des thermostats du 3 ^{ème} étage	S.A DALKIA de Bruxelles	2.247,11 €	104/11020/270105
15/12/2011	IPES de Hesbaye – Site rue de Huy	Compartimentage RF des cages d'escalier du bâtiment aile Nord	S.P.R.L THOMASSEN & Fils de Visé	50.177,00 €	735/25700/273000
22/12/2011	HEPL – Site de Beeckman	Rafraichissement des locaux	S.A APRUZZESE de Liège	57.035,03 €	700/28000/270102
22/12/2011	Seraing – Internat	Dépannage de la cabine haute tension	S.A SORETI de Grâce-Hollogne	1.768,00 €	104/23800/270105
22/12/2011	PMS de Verviers	Sécurisation du mur de soutènement à rue	S.P.R.L THOMASSEN & Fils de Visé	30.182,81 €	706/20300/273000
22/12/2011	IPEPS de Seraing	Locaux Cécotépe C4 et C5 : aménagement des installations électriques et informatiques	S.A COLLIGNON Eng. de Grâce-Hollogne	9.134,54 €	104/26300/270105
22/12/2011	IPES de Seraing – Site de Jemeppe	Rénovation de la chaufferie de l'aile sud	S.A DELBRASSINE de Petit-Rechain	43.774,91 €	735/25000/273000
22/12/2011	Maison du Social	Salle de réunion : installation audio-visuelle	S.A CHARLIER-NUMELEC d'Ayeneux	5.924,40 €	104/81000/270105
22/12/2011	HEPL – Site du Barbou	Adaptation des débits de ventilation des auditorios du 6 ^{ème} étage	S.A POLYTHERM de Grâce-Hollogne	5.225,75 €	104/28100/270105
22/12/2011	Lycée Jean Boets	Installation d'un extracteur d'air pour la cuisine	S.A POLYTHERM de Grâce-Hollogne	5.371,34 €	104/24100/270105

22/12/2011	Service provincial de la Jeunesse	Travaux de curage des égouts	S.A PONCELET de chênée S.A THOMASSEN & Fils de Visé	1.733,75 € 6.959,71 €	761/72000/273000
22/12/2011	Château fort de Logne	Consolidation du mur d'enceinte côté Vallée de l'Ourthe	S.A G&Y. LIEGEOIS de Battice	47.000,00 €	560/56800/273000
22/12/2011	EP de Seraing	Vérification des modillons de la façade monumentale du bâtiment principal	S.P.R.L HASS & CO de Battice	5.320,00 €	700/25400/270103
22/12/2011	IPES de Huy	Placement de portes coupe-feu et cloisonnement RF des ascenseurs	S.P.R.L MV CONSTRUCT de Seraing	36.141,50 €	104/24900/270105
22/12/2011	IPES de Hesbaye	Remplacement des châssis de fenêtre des ateliers de boulangerie	S.A ALBOPLAST de Hognoul	24.727,08 €	735/25700/273000
22/12/2011	EP de Seraing	Remplacement de deux chaudières à la chaufferie principale	S.A DELBRASSINE de Petit-Rechain	60.525,85 €	735/25400/273000
22/12/2011	Musée de la Vie Wallonne	Réparation de fuites sur des soudures de tuyauteries	S.A GOESSENS Energie de Chainoux	3.221,50 €	104/77100/270105
22/12/2011	CHS L'Accueil de Lierneux	Remplacement des chaudières des maisons de fonction	S.P.R.L MATHIEU – THEODOR de Saint-Vith	19.710,00 €	872/45100/273000
22/12/2011	Divers établissements	Vidange, nettoyage et neutralisation des réservoirs à gazoil	S.A LHOEST Frères de Liège	31.692,00 €	104/11000/273000
22/12/2011	Domaine de Wégimont	Cabine haute tension du château, remplacement des transformateurs de potentiel	S.A SORETI Eng. de Liège	3.304,93 €	104/71000/270105

**CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE LA CITADELLE – MODIFICATIONS
STATUTAIRES – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 20 AVRIL 2012
(DOCUMENT 11-12/133)**

Mme Andrée BUDINGER, Conseillère provinciale, fait rapport sur ce point au nom de la 1^{ère} Commission, laquelle invite l'Assemblée à adopter le projet de résolution par 10 voix POUR et 4 ABSTENTIONS.

La Présidente ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, la Présidente clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions du rapport sont approuvées à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil provincial adopte la résolution suivante :

PROJET DE RÉOLUTION

Le CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, plus particulièrement en ses articles L1523-1 à L1523-25 ;

Vu la loi du 22 décembre 1986 relative aux intercommunales;

Vu le courrier du 12 mars 2012 par lequel le « Centre Hospitalier Régional de la CITADELLE » invite la Province de Liège à son Assemblée générale extraordinaire du 20 avril 2012;

Attendu qu'apparaît à l'ordre du jour de ladite assemblée, des modifications statutaires portant sur la composition des organes décisionnels et sur le mode de distribution des résultats ;

Attendu que ces modifications auront des répercussions sur les articles 15, 25Bis et 50;

Sur le rapport du Collège provincial ;

Décide

Article 1 : De marquer son accord à l'endroit des modifications statutaires des articles 15, 25Bis et 50, reprises en annexe;

Article 2 : de charger le Collège provincial des modalités d'exécution de la présente décision ;

Article 3 : de communiquer la copie conforme de la présente résolution à l'intercommunale pour disposition.

En séance, à Liège, le mars 2012,

Par le Conseil,

Le Greffier provincial, a.i.

La Présidente,

René GOREUX

Myriam ABAD-PERICK

Modifications statutaires proposées à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 avril 2012 du "Centre Hospitalier Régional de la Citadelle"

Texte existant

Proposition de nouveau texte

Titre IV : Des organes de l'intercommunale wallonne
Section Ire : Dispositions générales

Article 15 :

L'intercommunale comprend trois organes : une Assemblée générale, un Conseil d'administration, et un Comité de rémunération.
le Directeur général ou la personne qui occupe la position hiérarchique la plus élevée assiste aux séances de tous les organes avec voix consultative et n'est pas pris en compte pour le calcul de la représentation proportionnelle ni pour le calcul du nombre d'administrateurs.

Titre IV : Des organes de l'intercommunale wallonne
Section Ire : Dispositions générales

Article 15 :

L'intercommunale comprend trois organes : une Assemblée générale, un Conseil d'administration, et un Comité de rémunération.
le Directeur général ou la personne qui occupe la position hiérarchique la plus élevée assiste aux séances de tous les organes avec voix consultative et n'est pas pris en compte pour le calcul de la représentation proportionnelle ni pour le calcul du nombre d'administrateurs.

**Le médecin chef est invité permanent à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration avec voix consultative.
Le Doyen de la Faculté de médecine de l'Université de Liège ou, à défaut, un médecin membre des organes de gestion de la faculté de médecine de l'Université de Liège est présent au Conseil d'administration comme invité permanent avec voix consultative. Les invités permanents ne sont pas pris en compte pour le calcul de la représentation proportionnelle ni pour le calcul du nombre des administrateurs.**

Titre IV : Des organes de l'intercommunale wallonne
Section II : Assemblées générales

Article 25 Bis :

Nonobstant toute autre disposition statutaire, l'Assemblée générale est seule compétente pour :
1. l'approbation des comptes annuels et la décharge à donner aux administrateurs et aux membres du collège visé à l'article L1523-24 du Code;

Titre IV : Des organes de l'intercommunale wallonne
Section II : Assemblées générales

Article 25 Bis :

Nonobstant toute autre disposition statutaire, l'Assemblée générale est seule compétente pour :
1. l'approbation des comptes annuels et la décharge à donner aux administrateurs et aux membres du collège visé à l'article L1523-24 du Code **ainsi que la répartition des bénéfices dont question à l'article 50 des statuts.**

2. l'approbation du plan stratégique et son évaluation annuelle;
3. la nomination et la destitution des administrateurs et des membres du Collège visé à l'article L 1523-24 du Code;
4. la fixation des indemnités de fonction et jetons de présence attribués aux administrateurs et éventuellement aux membres des organes restreints de gestion, dans les limites fixées par le Gouvernement wallon et sur avis du comité de rémunération ainsi que les émoluments des membres du collège visé à l'article L1523-24 du Code;
5. la nomination des liquidateurs, la détermination de leurs pouvoirs et la fixation de leurs émoluments;
6. la démission et l'exclusion d'associés;
7. les modifications statutaires sauf si elle délègue au Conseil d'administration le pouvoir d'adapter les annexes relatives à la liste des associés et aux conditions techniques d'exploitation;
8. fixer le contenu minimal du règlement d'ordre intérieur de chaque organe de gestion conformément au prescrit de l'article L1523-14 8° du Code;
9. l'adoption des règles de déontologie et d'éthique à annexer au règlement d'ordre intérieur de chaque organe de gestion conformément au prescrit de l'article L1523-14 9° du Code;
10. la définition des modalités de consultation et de visite visées à l'article L1523-13 §2 alinéa 1er du Code qui seront applicables à l'ensemble des organes de l'intercommunale.

(...) - Reste inchangé

Titre VII : Répartition des charges, réserves

Article 50 :

Le bénéfice à répartir est constitué par l'excédent du compte des résultats.
Les bénéfices sont répartis comme suit :

Pour le capital A :

- 1) cinq pourcent en vue de la constitution de la réserve légale A;
- 2) un premier prélèvement sera attribué à titre de premier dividende aux parts sociales de type "a" à concurrence de neuf pourcent septante centièmes du capital libéré représenté par ces parts;

3) un second prélèvement sera, soit attribué à titre de deuxième dividende à

Titre VII : Répartition des charges, réserves

Article 50 :

Le bénéfice à répartir est constitué par l'excédent du compte des résultats.
Les bénéfices sont répartis comme suit :

Pour le capital A :

- 1) cinq pourcent en vue de la constitution de la réserve légale A;
- 2) l'Assemblée générale est compétente pour fixer le montant du dividende sans préjudice de la possibilité pour les associés de convenir de règles minimales dans un pacte dit d'actionnaires.**

ABROGE

l'ensemble des parts sociales, soit versé à une réserve disponible ou reporté nouveau.
En cas de création de parts privilégiées, le Conseil d'administration pourra décider de leur attribuer à charge du compte de résultat financier, un dividende prioritaire dont il fixera souverainement la mesure.
Le Conseil d'administration pourra distribuer une fois l'an, un acompte sur dividende dont il détermine le montant.

Pour le capital B :

- 1) cinq pourcent en vue de la constitution de la réserve légale B;
 - 2) un dividende aux associés ou constitution de réserves ou report à nouveau.
- En cas de création de parts privilégiées, le Conseil d'administration pourra décider de leur attribuer à charge du compte de résultat financier, un dividende prioritaire dont il fixera souverainement la mesure.

ABROGE

INCHANGE

INCHANGE

MISE EN NON-VALEURS DE CRÉANCES DUES À LA MÉDIATHÈQUE DU SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES (DOCUMENT 11-12/134)

M. Claude KLENKENBERG, Conseiller provincial, fait rapport sur ce point au nom de la 7^{ème} Commission, laquelle invite l'Assemblée à adopter le projet de résolution par 8 voix POUR et 3 ABSTENTIONS.

La Présidente ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, la Présidente clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions du rapport sont approuvées.

Votent POUR : le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, M. POUSSART.

S'ABSTIENT: le groupe CDH-CSP.

En conséquence, le Conseil provincial adopte la résolution suivante :

RESOLUTION

Le Conseil provincial de la Province de Liège,

Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale, en particulier son article 43 §8 1° qui stipule : "Sous réserve de dispositions légales spécifiques relatives aux taxes provinciales, le receveur provincial ou le receveur spécial porte en non-valeurs les dégrèvements, exonérations et réductions autorisés, par décision motivée, par le conseil provincial";

Vu le compte de gestion rendu par le Receveur spécial des recettes de la Médiathèque du Service des Affaires Culturelles, dans lequel figurent notamment 84 créances restant à recouvrer pour les exercices 1981 à 2009 ;

Attendu qu'il convient d'autoriser le receveur spécial des recettes de l'établissement précité à porter en non-valeurs une somme totale de 9.664,14 EUR dans le compte de gestion à établir pour 2012 ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

ARRETE :

Article 1^{er}. - Le Receveur spécial des recettes de la Médiathèque du Service des Affaires Culturelles est autorisé à porter en non-valeurs les montants indiqués ci-après à l'article 762/73200/702010 et 762/73200/702091 dans son compte de gestion à établir pour 2012 :

EXERCICE	MONTANT
1981	1.188,65 EUR
1986	198,32 EUR
1987	1.025,81 EUR
1994	468,15 EUR

1995	500,05 EUR
1996	39,46 EUR
1997	1.218,29 EUR
1998	207,19 EUR
1999	1.044,91 EUR
2001	1.523,67 EUR
2003	1.101,64 EUR
2009	1.148,00 EUR

TOTAL 9.664,14 EUR

Article 2.- Le présent arrêté sera notifié, sous pli ordinaire, à la Cour des Comptes pour information et au receveur spécial concerné pour disposition.

En séance à Liège, le mars 2012.

Par le Conseil,

Le Greffier provincial a.i.,

La Présidente,

René GOREUX

Myriam ABAD-PERICK

PERSPECTIVE DE MISE EN VENTE DE BIENS IMMEUBLES SIS DANS LE SECTEUR DE LIÈGE – PRINCIPE DE L'ALIÉNATION, MODALITÉS DE LA VENTE ET DÉSAFFECTATION DES BIENS CONCERNÉS (DOCUMENT 11-12/136)

Mme Marie-Claire BINET, Conseillère provinciale, qui supplée M. Serge ERNST, Conseiller provincial, fait rapport sur ce point au nom de la 8^{ème} Commission, laquelle invite l'Assemblée à adopter le projet de résolution par 6 voix POUR et 5 ABSTENTIONS.

La Présidente ouvre la discussion générale.

M. Jean-Paul BASTIN, Conseiller provincial, intervient à la tribune.

La réponse à la question de M. BASTIN interviendra le lendemain (mardi 27 mars).

Le point reste ouvert.

SERVICES PROVINCIAUX : MARCHÉ DE TRAVAUX – MODE DE PASSATION ET CONDITIONS DE MARCHÉ POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA COUR HAUTE DU C.R.T. D'ABÉE-SCRY POUR LA FORMATION DE CARISTES (DOCUMENT 11-12/137)

Mme Francine REMACLE, Conseillère provinciale, fait rapport sur ce point au nom de la 8^{ème} Commission, laquelle invite l'Assemblée à adopter le projet de résolution par 6 voix POUR et 5 ABSTENTIONS.

La Présidente ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, la Présidente clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions du rapport sont approuvées à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil provincial adopte la résolution suivante :

Projet de résolution

Le Conseil provincial de Liège,

Attendu qu'il s'avère nécessaire de procéder à la réalisation de l'entreprise de travaux de réfection de la cour haute du CRT d'Abée-Scry pour formation de caristes, estimée à 99.154,15 euros hors T.V.A., soit 119.976,52 euros T.V.A. comprise ;

Considérant que ces travaux s'inscrivent dans une perspective de développement de la formation et de l'enseignement;

Vu les conditions du marché constituées par le cahier spécial des charges et les plans de cette entreprise ;

Considérant qu'une adjudication publique peut être organisée, sur base de l'article 15 de la loi du 24 décembre 1993, en vue de l'attribution du marché ;

Attendu qu'un crédit de 120.000,00 euros nécessaire au financement de ces travaux est inscrit au budget extraordinaire 2012 ;

Vu les propositions formulées à cet effet par rapport de la Direction générale du Département Infrastructures et approuvées par le Collège provincial ;

Vu la loi du 24 décembre 1993, et ses arrêtés subséquents, relative au marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services;

Vu les dispositions du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, plus précisément son article L-2222-2, déterminant les règles de compétences pour les provinces en matière de marchés publics;

Adopte

Article 1^{er}

Une adjudication publique sera organisée en vue d'attribuer le marché relatif aux travaux de réfection de la cour haute du CRT d'Abée-Scry pour la formation de caristes, estimés à 99.154,15 euros hors T.V.A., soit 119.976,52 euros T.V.A. comprise.

Article 2

Le cahier spécial des charges et les plans fixant les conditions de ce marché sont adoptés.

En séance à Liège, le

Par le Conseil provincial,

Le Greffier provincial a.i.,

René GOREUX

La Présidente,

Myriam ABAD-PERICK

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011 RELATIF AU « DEPARTEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION » (DOCUMENT 11-12/RA/11)

M. Dominique DRION, Conseiller provincial, fait rapport sur ce point au nom du Bureau du Conseil, lequel invite l'Assemblée à prendre connaissance dudit rapport d'activités.

La Présidente ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, la Présidente rappelle à l'Assemblée que la discussion reste ouverte et que les intervenants potentiels pourront encore se manifester le lendemain (mardi 27 mars).

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011 RELATIF AU SECTEUR DES « GRANDS EVENEMENTS » (DOCUMENT 11-12/RA/13)

M. Marc FOCCROULLE, Conseiller provincial, fait rapport sur ce point au nom du Bureau du Conseil, lequel invite l'Assemblée à prendre connaissance dudit rapport d'activités.

La Présidente ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, la Présidente rappelle à l'Assemblée que la discussion reste ouverte et que les intervenants potentiels pourront encore se manifester le lendemain (mardi 27 mars).

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011 RELATIF AU SECTEUR «COMMUNICATION, PROTOCOLE ET RELATIONS EXTÉRIEURES » (DOCUMENT 11-12/RA/14)

M. Dominique DRION, Conseiller provincial, qui supplée Mme Mélanie GOFFIN, Conseillère provinciale, fait rapport sur ce point au nom du Bureau du Conseil, lequel invite l'Assemblée à prendre connaissance dudit rapport d'activités.

La Présidente ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, la Présidente rappelle à l'Assemblée que la discussion reste ouverte et que les intervenants potentiels pourront encore se manifester le lendemain (mardi 27 mars).

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011 RELATIF A L'«EUREGIO-INTERREG » (DOCUMENT 11-12/RA/16)

M. Roger SOBRY, Conseiller provincial, fait rapport sur ce point au nom du Bureau du Conseil, lequel invite l'Assemblée à prendre connaissance dudit rapport d'activités.

La Présidente ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, la Présidente rappelle à l'Assemblée que la discussion reste ouverte et que les intervenants potentiels pourront encore se manifester le lendemain (mardi 27 mars).

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011 RELATIF AU SECTEUR DE L'«AGRICULTURE» (DOCUMENT 11-12/RA/01)

M. Roger HUPPERMANS, Conseiller provincial, fait rapport sur ce point au nom de la 1^{ère} Commission, laquelle invite l'Assemblée à prendre connaissance dudit rapport d'activités.

La Présidente ouvre la discussion générale.

MM. André GERARD et Jean STREEL, Conseillers provinciaux, interviennent à la tribune.

La Présidente rappelle à l'Assemblée que la discussion reste ouverte et que les intervenants potentiels pourront encore se manifester le lendemain (mardi 27 mars).

MM. Jean-Claude JADOT et José SPITS interviendront le lendemain, de même que M. Julien MESTREZ, Député provincial, pour la réponse du Collège.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011 RELATIF AU SECTEUR DE LA «CULTURE» (DOCUMENT 11-12/RA/02)

Mme Chantal GARROY-GALERE, Conseillère provinciale, fait rapport sur ce point au nom de la 3^{ème} Commission, laquelle invite l'Assemblée à prendre connaissance dudit rapport d'activités.

La Présidente ouvre la discussion générale.

M. Marc GOESSENS et Mme Ann CHEVALIER, Conseillers provinciaux, interviennent à la tribune.

La Présidente rappelle à l'Assemblée que la discussion reste ouverte et que les intervenants potentiels pourront encore se manifester le lendemain (mardi 27 mars).

M. Maurice DEMOLIN, Conseiller provincial, interviendra le lendemain.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011 RELATIF AU SECTEUR «EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTS» (DOCUMENT 11-12/RA/03)
--

M. Jean-Paul BASTIN, Conseiller provincial, fait rapport sur ce point au nom de la 4^{ème} Commission, laquelle invite l'Assemblée à prendre connaissance dudit rapport d'activités.

La Présidente ouvre la discussion générale.

M. Frank THEUNYNCK, Conseiller provincial, intervient à la tribune.

La Présidente rappelle à l'Assemblée que le dossier reste ouvert.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011 RELATIF AU SECTEUR DE LA « JEUNESSE » (DOCUMENT 11-12/RA/04)
--

M. Yoann FREDERIC, Conseiller provincial, fait rapport sur ce point au nom de la 4^{ème} Commission, laquelle invite l'Assemblée à prendre connaissance dudit rapport d'activités.

La Présidente ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, la Présidente rappelle à l'Assemblée que la discussion reste ouverte et que les intervenants potentiels pourront encore se manifester le lendemain (mardi 27 mars).

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011 RELATIF AU SECTEUR « FAMILLE, ENFANCE, AFFAIRES SOCIALES ET PRÊTS D'ÉTUDES » (DOCUMENT 11-12/RA/05)

M. André GERARD, Conseiller provincial, fait rapport sur ce point au nom de la 5^{ème} Commission, laquelle invite l'Assemblée à prendre connaissance dudit rapport d'activités.

La Présidente ouvre la discussion générale.

Mme Valérie BURLET, Conseillère provinciale, intervient à la tribune.

La Présidente rappelle à l'Assemblée que le dossier reste ouvert.

Mme Monique LAMBINON, Conseillère provinciale, interviendra le lendemain (mardi 27 mars).

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011 RELATIF AU SECTEUR DU « LOGEMENT » (DOCUMENT 11-12/RA/06)

Mme Andrée BUDINGER, Conseillère provinciale, fait rapport sur ce point au nom de la 5^{ème} Commission, laquelle invite l'Assemblée à prendre connaissance dudit rapport d'activités.

La Présidente ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, la Présidente rappelle à l'Assemblée que la discussion reste ouverte et que les intervenants potentiels pourront encore se manifester le lendemain (mardi 27 mars).

M. Alain DEFAYS, Conseiller provincial, interviendra le lendemain (mardi 27 mars).

VII QUESTIONS ECRITES

QUESTION ÉCRITE D'UN MEMBRE DU CONSEIL PROVINCIAL RELATIVE AUX MAISONS MÉDICALES DE GARDE EN PROVINCE DE LIEGE (DOCUMENT 11-12/RA/139)

La Présidente informe l'Assemblée que la réponse du Collège interviendra le lendemain (mardi 27 mars).

QUESTION ÉCRITE D'UN MEMBRE DU CONSEIL PROVINCIAL RELATIVE À LA COMMÉMORATION DU 100^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU DÉBUT DE LA GUERRE 14-18 (DOCUMENT 11-12/RA/131)

Mme Marie-Claire BINET ne souhaitant pas développer sa question, M. Paul-Emile MOTTARD, Député provincial, intervient à la tribune pour la réponse du Collège provincial.

VIII COMMUNICATION DU COLLEGE PROVINCIAL

COMMUNICATION DU COLLÈGE PROVINCIAL RELATIVE AU BILAN DE FIN DE LÉGISLATURE 2006-2012 (DOCUMENT 11-12/RA/140)

La présidente rappelle une nouvelle fois à l'Assemblée que la Communication du Collège interviendra le jeudi 29 mars.

IX APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 24 FEVRIER 2011

Aucune réclamation n'ayant été formulée à son sujet, le procès-verbal de la réunion du 16 février 2012 est approuvé.

X CLÔTURE DE LA RÉUNION

Mme la Présidente déclare close la réunion publique.

La réunion publique est levée à 16h30.


Le Greffier provincial a.i.,
René GOREUX

Par le Conseil,

La Présidente,

Myriam ABAD-PERICK

Document 11-12/132

RESOLUTION

Le Conseil provincial de la Province de Liège,

Considérant que l'emploi de directeur(trice) de l'Ecole polytechnique de Herstal est définitivement vacant au 1^{er} octobre 2011 ;

Vu le cadre du personnel de l'Institut susdit ;

Vu la décision du Collège provincial du 18 janvier 2007 désignant Monsieur Marc WAUTRICHE dans les fonctions supérieures de directeur, avec effet au 22 janvier 2007 ;

Attendu que :

- Monsieur Jacques VANNEROM, Directeur à temps plein, à titre définitif, de l'Ecole polytechnique de Herstal avec affectation à l'Institut provincial d'Enseignement secondaire de Herstal, a bénéficié d'une mise en disponibilité pour convenance personnelle précédant la retraite de type 1, avec effet au 01 octobre 2011, et que, dès lors, l'emploi est définitivement vacant.
- Monsieur Marc WAUTRICHE a répondu à l'appel, lancé le 7 décembre 2006, à l'emploi temporairement vacant de directeur à l'Ecole polytechnique de Herstal.
- Monsieur Marc WAUTRICHE a exercé deux années consécutives les fonctions supérieures de directeur au sein de cet Institut
- Monsieur Marc WAUTRICHE a obtenu deux grilles d'évaluation favorables

- Monsieur Marc WAUTRICHE a obtenu les cinq attestations de réussite des formations, telles qu'elles sont prévues dans le décret du 2 février 2007 du Ministère de la Communauté française, fixant le statut des Directeurs ;

Vu le rapport de son Collège proposant la nomination à titre définitif au grade de directeur à l'Ecole polytechnique de Herstal ;

Vu le Règlement général organique des Services provinciaux ;

Vu le décret du 6 juin 1994 fixant le statut du personnel subsidié de l'enseignement officiel subventionné ;

Vu le décret du 2 février 2007 fixant le statut des Directeurs ;

Procède, en conclusion, par scrutin secret, à la nomination à titre définitif de Monsieur Marc WAUTRICHE en qualité de directeur, à temps plein, à l'Ecole polytechnique de Herstal.

Le dépouillement des bulletins donne les résultats suivants :

- 68 membres prennent part au vote ;
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 68
 - nombre de bulletins blancs ou nuls : 24
 - votes valables : 44
 - majorité absolue : 23
 - votes favorables : 44
 - votes défavorables : 0

Attendu que le Conseil provincial se rallie – ~~ne se rallie pas~~ – à la motivation présentée par son Collège provincial ;

ARRETE :

Article 1^{er} : - Sous réserve d'approbation par la Communauté française, M. Marc WAUTRICHE est nommé à titre définitif en qualité de directeur, à temps plein, dans un emploi définitivement vacant, à l'Ecole polytechnique de Herstal, à dater du 1^{er} février 2012.

Article 2 : - La présente résolution sera adressée à l'intéressé pour lui servir de titre, à la Direction générale de l'Enseignement provincial et à la Communauté française, pour disposition.

En séance à Liège, le mars 2012.

Par le Conseil provincial,

Le Greffier provincial a.i.,

La Présidente,

René GOREUX.

Myriam ABAD-PERICK.

RESOLUTION

Le Conseil provincial de la Province de Liège,

Considérant que l'emploi de directeur(trice) de l'Institut provincial d'Enseignement secondaire spécialisé de Micheroux est définitivement vacant au 1^{er} mars 2012, suite à la mise à la pension de retraite de sa titulaire ;

Vu le cadre du personnel de l'Institut susdit ;

Vu le décret de la Communauté française du 2 février 2007 fixant le statut des directeurs ;

Etant donné que, conformément au décret dont question ci-avant, la titularisation définitive d'un emploi de direction doit faire l'objet d'un stage préalable de deux années, soumis à évaluation ;

Vu l'appel lancé parmi le personnel enseignant de l'enseignement de plein exercice ;

Attendu que trois candidatures répondent aux conditions du palier 1 ;

Vu la candidature de **Madame Chantal ANNET**, née le 24 décembre 1959 ;

Attendu que cette candidate est titulaire d'une licence en sciences de la santé publique et d'un graduat en tant qu'infirmière;

Qu'elle est en possession de quatre attestations de réussite ou de dispense des formations telles qu'imposées par le décret du 2 février 2007 ;

Qu'elle est entrée en fonction dans l'enseignement provincial le 15 décembre 2004 en qualité de professeur (ancienneté de service de 1997 jours au 31 août 2011) ;

Qu'elle a exercé les fonctions de chargé de cours et/ou de professeur dans l'enseignement secondaire provincial de plein exercice depuis le 09 mai 2001 dans différents Instituts ;

Qu'elle exerce les fonctions de professeur à l'Institut provincial d'Enseignement secondaire paramédical de Liège-Huy-Verviers sans interruption depuis le 15 décembre 2004 ;

Qu'elle a été nommée à titre définitif en qualité de professeur le 1er avril 2010;

Qu'elle peut se prévaloir d'un bulletin de signalement avec mention « TRES BON » lui attribuée par son Collège en date du 23 août 2007 ;

Qu'elle motive sa candidature du fait que, de ses fonctions antérieures en qualité d'infirmière, elle a toujours privilégié le volet social et relationnel tout en approchant la problématique du handicap, qu'il soit physique ou mental ;

Vu la candidature de Monsieur **Michel NELISSEN**, né le 17 mai 1964 ;

Attendu que ce candidat est titulaire d'un graduat en comptabilité, d'une licence en politique économique et sociale et d'un diplôme d'aptitudes pédagogiques ;

Qu'il est en possession de quatre attestations de réussite ou de dispense des formations telles qu'imposées par le décret du 2 février 2007 ;

Qu'il est entré en fonction le 15 mars 1991 en qualité de professeur ;

Qu'il a exercé les fonctions de professeur dans l'enseignement secondaire provincial de plein exercice et de promotion sociale du 15/03/91 au 29/03/91, du 17/04/91 au 06/06/91, du 13/05/92 au 26/05/92, du 07/12/92 au 18/12/92, du 25/01/93 au 19/02/93, du 15/03/93 au 02/04/93, du 10/05/93 au 28/05/93, du 22/02/94 au 21/06/94, du 04/10/94 au 31/03/95, du 12/04/95 au 29/06/95, du 01/03/96 au 08/03/96, du 12/03/96 au 15/05/96, du 12/11/96 au 30/06/97, du 09/10/97 au 30/06/98 et du 01/09/98 au 31/08/04 dans différents Instituts;

Qu'il exerce les fonctions de professeur à l'Institut provincial d'Enseignement secondaire de Herstal sans interruption depuis le 1^{er} septembre 2004 ;

Qu'il a été nommé à titre définitif en qualité de professeur le 1^{er} avril 2004 ;

Qu'il peut se prévaloir d'un bulletin de signalement avec mention « BON » lui attribué par son Collège le 1^{er} avril 2004 ;

Qu'il bénéficie d'une ancienneté de service de 4.670 jours (au 31/08/11) ;

Qu'il motive sa candidature et son intérêt pour ladite fonction de part son expérience personnelle (parent d'enfant handicapé) et les contacts réguliers avec les personnes en charge de l'insertion sociale face à une telle situation ;

Vu la candidature de Madame **Carmela TEDESCO**, née le 11 septembre 1973 ;

Attendu que cette candidate est titulaire d'une licence en sciences chimiques et d'une agrégation de l'enseignement secondaire supérieur en sciences chimiques ;

Qu'elle est en possession de cinq attestations de réussite des formations telles qu'imposées par le décret du 2 février 2007 ;

Qu'elle est entrée en fonction le 18 janvier 2000 en qualité de chargée de cours en fonction accessoire dans l'enseignement de promotion sociale et le 1^{er} septembre 2000 en qualité de professeur ;

Qu'elle a exercé les fonctions de professeur dans l'enseignement provincial de promotion sociale du 18/01/00 au 25/04/00 (en fonction accessoire) et dans l'enseignement secondaire de plein exercice du 01/09/00 au 30/06/01 dans divers Instituts ;

Qu'elle exerce les fonctions de professeur à l'Institut provincial d'Enseignement secondaire de Huy depuis le 8 octobre 2001 ;

Qu'elle a été nommée à titre définitif en qualité de professeur le 1^{er} avril 2004 ;

Qu'elle peut se prévaloir d'un bulletin de signalement avec mention « TRES BON » lui attribué par son Collège le 1^{er} avril 2004 ;

Qu'elle bénéficie d'une ancienneté de service de 3.264 jours (au 31/08/2011) ;

Qu'elle motive sa candidature du fait que l'opportunité d'exercer dans l'enseignement spécialisé lui permettrait, outre de relever le défi, de mettre ses compétences professionnelles au service de personnes handicapées tout en développant l'aspect social de l'emploi ;

Vu le rapport de son Collège provincial proposant la désignation, à dater du lendemain de la séance du Conseil, de **Madame Chantal ANNET** en qualité de Directrice-stagiaire de l'Institut provincial d'Enseignement secondaire spécialisé de Micheroux, du fait qu'elle fournit les motivations demandées, qu'elle est la candidate la plus âgée et qu'elle bénéficie d'un bulletin de signalement avec la mention « très bon » ;

Procède, en conclusion, par scrutin secret, tenant compte des motivations susvisées, à la désignation d'une Directrice-stagiaire à temps plein, à dater du lendemain de la séance du Conseil, à l'Institut provincial d'Enseignement secondaire spécialisé de Micheroux ;

Vu le décret du 6 juin 1994 de la Communauté française fixant le statut du personnel subsidié de l'enseignement officiel subventionné et du 2 février 2007 relatif au statut des directeurs ;

Vu le Livre II du Code wallon de la Démocratie locale et de la Décentralisation du 22 mars 2005 organisant les Provinces et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

Le dépouillement des bulletins donne les résultats suivants :
- 68 membres prennent part au vote ;
- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 68
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 26
- votes valables : 42
- majorité absolue : 22

Madame Chantal ANNET obtient 42 suffrages
Monsieur Michel NELISSEN obtient 0 suffrages
Madame Carmela TEDESCO obtient 0 suffrages

Attendu que le Conseil provincial se rallie – ~~ne se rallie pas~~ à la motivation présentée par son Collège provincial ;

ARRETE :

Article 1^{er}.- Mme Chantal ANNET est désignée, sous réserve d'agrément par la Communauté française, en qualité de Directeur-stagiaire au niveau secondaire supérieur de plein exercice à l'Institut provincial d'Enseignement secondaire spécialisé de Micheroux, à dater du lendemain de la séance du Conseil provincial, soit le 27 mars 2012.

Article 2.- Le Collège provincial peut, selon les nécessités du service, affecter l'intéressé en la même qualité, dans un autre établissement provincial d'enseignement secondaire supérieur de plein exercice, conformément aux dispositions statutaires en la matière.

Article 3.- La présente résolution sera adressée à l'intéressé, pour lui servir de titre, à la Direction générale de l'Enseignement provincial, pour information et à la Communauté française, pour agrément.

En séance à Liège, le mars 2012.

Par le Conseil provincial,

Le Greffier provincial a.i.,

La Présidente,

René GOREUX.

Myriam ABAD-PERICK.